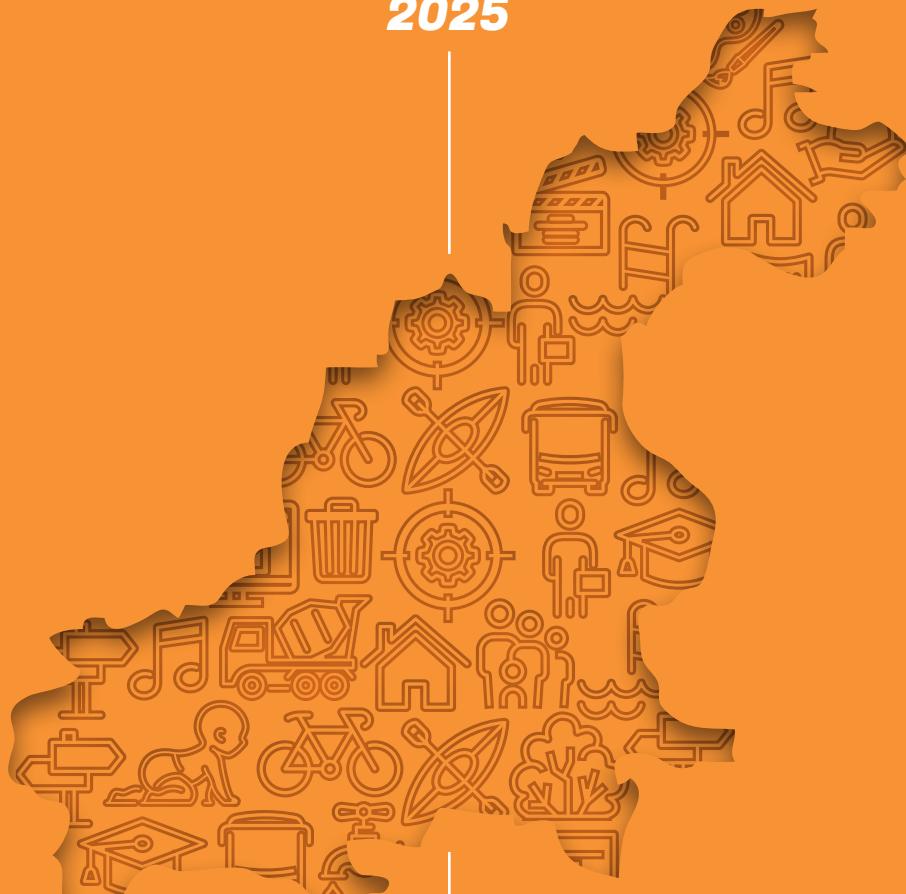


# RAPPORT D'ACTIVITÉS & DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

**2025**



# Sommaire

**04**

LE TERRITOIRE DE  
GUINGAMP-PAIMPOL  
AGGLOMÉRATION

**05**

- + Présentation des 57 communes
- + La vie de l'Agglo
- + Les élus
- + Les compétences

**11**

HORIZON 2030  
 + Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglo

**14**

**AMBITION N°1**  
**ÊTRE CRÉATIF**  
**ET PRODUCTIF**  
**AGIR POUR UNE**  
**TERRE CRÉATIVE**  
**ET PRODUCTRICE**  
**DE VALEURS AJOUTÉES**



**34**

**AMBITION N°2**  
**ÊTRE REDISTRIBUTIF**  
**METTRE EN PARTAGE**  
**UN SERVICE ADAPTÉ**  
**AUX HABITANTS**



**51**

**AMBITION N°3**  
**FAIRE COLLECTIF**  
**AGIR POUR FAVORISER**  
**LES COOPÉRATIONS**  
**CITOYENNES ET**  
**INSTITUTIONNELLES**

**64**

- + Le mot du Directeur général des services
- + Organigramme 2025
- + Des moyens et des ressources
- + Une gestion financière saine
- + Une Agglo, acteur économique de son territoire



**À noter**  
 Toutes les actions de développement durable sont identifiables grâce à ce pictogramme !



Guingamp-Paimpol Agglo  
 11 rue de la Trinité I 22200 Guingamp

Directeur de publication  
 Vincent Le Meaux, Président de l'Agglo

Responsable de la publication  
 Romain Rollant, Directeur général des services

Rédaction  
 Les services de l'Agglo

Crédits photos  
 Guingamp-Paimpol Agglo, Pascal Le Coz,  
 Kevin Antoine, Steven Lemaitre - Pelikul,  
 Crayon magique, Yoan Briere, Bonnie & Clark Productions,  
 Aymeric Artus - Sky arts production, Emmanuel Berthier,  
 Bobines, Franck Garnier, Fanch Galvel,  
 Jean-Philippe Mériglier, Arnaud Bouissou - TERRA,  
 Bonnie & Clark Productions, Bruno Torrubia,  
 4 vents, Actu.fr, Le Télégramme  
 Droits réservés

Création, conception  
 Le Studio I [www.lestudio.bzh](http://www.lestudio.bzh)

Impression  
 Roudenn Grafik

Tirage  
 800 exemplaires

Imprimé sur papier 100% PEFC  
 Présenté au Conseil d'Agglo le 09/12/2025

# Le territoire

## de Guingamp-Paimpol Agglomération

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017 marquait la naissance de Guingamp-Paimpol Agglomération, résultant de la fusion de sept communautés de communes. Aujourd'hui, l'Agglomération compte 57 communes et 76 097 habitants. Elle exerce 24 compétences.

Au quotidien, la communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol met en œuvre son projet « Horizon 2030 » à travers de nombreuses actions concrètes, visant à améliorer la qualité de vie, les services enfance jeunesse, le développement économique et l'attractivité touristique.

Les trois premières années de l'Agglomération ont été consacrées à la restructuration de la collectivité et du territoire : organisation et localisation des services, harmonisation des compétences, adoption d'une nouvelle identité visuelle, progression échelonnée de la fiscalité, et surtout, l'élaboration d'un projet politique à l'horizon 2030.



### Chiffres-clés

	<b>57</b> communes
	<b>76 097</b> habitants <small>(Chiffres INSEE 2025)</small>
	<b>155,3 M€</b> de dépenses totales en 2025
	<b>7 200</b> entreprises
	<b>+ de 1 200</b> associations
	<b>2h34</b> Paris-Guingamp en TGV

**76 097 habitants \***



Bégard	4 953
Belle-Isle-en-Terre	1 051
Bourbriac	2 168
Brélidy	320
Bulat-Pestivien	411
Calanhel	242
Carnoët	679
Coadout	550
Duault	394
Grâces	2 647
Guingamp	7 689
Gurunhuel	413
Kerfot	646
Kerien	252
Kermoroc'h	438
Kerpert	272
La Chapelle-Neuve	407
Landebaëron	179
Lanleff	121
Lanloup	257
Loc-Envel	76
Lohuec	246
Louargat	2 441
Maël-Pestivien	363
Magoar	77
Moustéru	653
Pabu	2 877
Paimpol	7 574

\* Population totale



### Présentation des 57 communes

#### Bégard

8 rue de l'Hôtel de Ville - 22140 Bégard  
Tél. 02 96 45 20 19  
Mail : secretariat@begard.bzh  
Site internet : begard.bzh  
Maire : Vincent Clec'h

#### Belle-Isle-en-Terre

4 rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre  
Tél. 02 96 43 30 38  
Mail : mairie.contact@belle-isle-en-terre.net  
Site internet : www.belle-isle-en-terre.net  
Maire : François Le Marrec

#### Bourbriac

11 place du Centre - 22390 Bourbriac  
Tél. 02 96 43 40 21  
Mail : mairie@bourbriac.bzh  
Site internet : www.bourbriac.bzh  
Maire : Claudine Guillou

#### Brélidy

1 rue de la Mairie - 22140 Brélidy  
Tél. 02 96 95 62 04  
Mail : mairie.de.brelidy@orange.fr  
Site internet : www.brelidy.fr  
Maire : Pierre-Marie Garel

#### Bulat-Pestivien

3 Porz an Ti Ker - 22160 Bulat-Pestivien  
Tél. 02 96 45 72 00  
Mail : mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr  
Site internet : www.bulat-pestivien.fr  
Maire : Olivier Charles

#### Calanhel

4 rue de la Poste - 22160 Calanhel  
Tél. 02 96 45 01 84  
Mail : mairiedecalanhel@sfr.fr  
Maire : Cyril Jobic

#### Callac

Place Jean-Auffret - 22160 Callac  
Tél. 02 96 45 81 30  
Mail : 22commune025@mairie-callac.fr  
Site internet : www.mairie-callac.fr  
Maire : Jean-Yves Rolland

#### Carnoët

7 place de la Mairie - 22160 Carnoët  
Tél. 02 96 21 52 24  
Mail : mairie.carnoet@wanadoo.fr  
Site internet : www.carnoet.fr  
Maire : Pascal Leyour

#### Coadout

4 place de la Mairie - 22970 Coadout  
Tél. 02 96 43 83 07  
Mail : mairie.coadout@orange.fr  
Site internet : www.coadout.fr  
Maire : Jean-Pierre Giuntini

#### Duault

7 rue du Lavoir - 22160 Duault  
Tél. 02 96 21 56 57  
Mail : mairie.duault@wanadoo.fr  
Site internet : www.kerien.fr  
Maire : Claude Callonnet

#### Grâces

4 place André Bardoux  
22200 Grâces  
Tél. 02 96 40 21 21  
Mail : accueil@mairiegraces.fr  
Site internet : www.graces.fr  
Maire : Yannick Le Goff

#### Guingamp

1 place du Champ au Roy - BP 50543  
22205 Guingamp cedex  
Tél. 02 96 40 64 40  
Mail : mairie@ville-guingamp.com  
Site internet : www.villeguingamp.bzh  
Maire : Philippe Le Goff

#### Gurunhuel

1 rue de la Mairie  
22390 Gurunhuel  
Tél. 02 96 21 81 15  
Mail : mairiegurunhuel@wanadoo.fr  
Maire : Paul Rolland

#### Kerfot

1 place de la Mairie  
22500 Kerfot  
Tél. 02 96 20 87 01  
Mail : mairie.kerfot@wanadoo.fr  
Site internet : www.kerfot.fr  
Maire : Caroline Samson-Raoul

#### Kerien

20 route de Lanrivain  
22480 Kerien  
Tél. 02 96 45 72 60  
Mail : mairie.kerien@wanadoo.fr  
Site internet : www.kerien.fr  
Maire : Claude Salomon

#### Kermoroc'h

14 place de l'église  
22140 Kermoroc'h  
Tél. 02 96 43 23 22  
Mail : mairie.kermoroch@orange.fr  
Maire : Marie-Yannick Prigent



## Kerpert

47 Le bourg - 22480 Kerpert  
Tél. 02 96 24 31 35  
Mail : mairie-kerpert@wanadoo.fr  
Site internet : www.kerpert.bzh  
Maire : Bruno Taloc

## La Chapelle-Neuve

1 Hent-An-Iliz - 22160 La Chapelle-Neuve  
Tél. 02 96 21 63 66  
Mail : mairie.lachapelleneuve@wanadoo.fr  
Maire : Jean-Paul Prigent

## Landébaëron

1 Hent Skol - 22140 Landébaëron  
Tél. 02 96 43 23 26  
Mail : mairie.landebaeron@wanadoo.fr  
Site internet : www.landebaeron.fr  
Maire : Sébastien Tondereau

## Lanleff

Le Bourg - 22290 Lanleff  
Tél. 02 96 22 32 16  
Mail : mairie@lanleff.fr  
Maire : Josette Connan

## Lanloup

1 rue Alain Le Nerrant - 22580 Lanloup  
Tél. 02 96 22 33 45  
Mail : mairie.lanloup@orange.fr  
Site internet : www.lanloup.bzh  
Maire : Yannick Le Bars

## Loc-Envel

3 rue de la Mairie - 22810 Loc-Envel  
Tél. 02 96 43 35 64  
Mail : mairiedelocenvel@orange.fr  
Maire : Virginie Doyen

## Lohuec

Le bourg - 22160 Lohuec  
Tél. 02 96 45 00 24  
Mail : commune-lohuec@wanadoo.fr  
Maire : Claude Lozac'h

## Louargat

1 place Roger Madigou  
22540 Louargat  
Tél. 02 96 43 12 35  
Mail : mairie-de-louargat@wanadoo.fr  
Site internet : www.louargat.com  
Maire : Hervé L'Heveder

## Maël-Pestivien

19 place de l'église  
22160 Maël-Pestivien  
Tél. 02 96 45 70 98  
Mail : mairiemaelpestivien@wanadoo.fr  
Site internet : www.maelpestivien.jimdo.com  
Maire : Joseph Bernard

## Magoar

Le Bourg - 22480 Magoar  
Tél. 02 96 45 73 73  
Mail : mairie.magoar@wanadoo.fr  
Maire : Arnaud Gouriou

## Moustéru

Le Bourg - 22200 Moustéru  
Tél. 02 96 21 81 27  
Mail : moustetu-commune@orange.fr  
Site internet : www.moustetu.fr  
Maire : Frédéric Le Meur

## Pabu

Rue de la Mairie - 22200 Pabu  
Tél. 02 96 40 68 90  
Mail : direction@pabu.bzh  
Site internet : www.ville-pabu.fr  
Maire : Pierre Sallieu

## Paimpol

10 rue Pierre Feutren  
22500 Paimpol  
Tél. 02 96 55 31 70  
Mail : contact@ville-paimpol.fr  
Site internet : www.ville-paimpol.fr  
Maire : Fanny Chappé

## Pédernec

Place de l'église - 22540 Pédernec  
Tél. 02 96 45 22 26  
Mail : mairie@pedernec.fr  
Site internet : www.pedernec.fr  
Maire : Séverine Le Bras

## Pléhédel

17 place de la Liberté - 22290 Pléhédel  
Tél. 02 96 22 31 37  
Mail : mairie.plehedel@wanadoo.fr  
Site internet : www.plehedel.fr  
Maire : Daniel Ropers

## Plésidy

14 rue de la Mairie - 22720 Plésidy  
Tél. 02 96 21 41 98  
Mail : mairie.plesidy@wanadoo.fr  
Site internet : www.plesidy.com  
Maire : Guy Gautier

## Ploëzal

3 rue de la Mairie - 22260 Ploëzal  
Tél. 02 96 95 62 07  
Mail : mairie@ploezal.fr  
Site internet : www.ploezal.fr  
Maire : Guy Connan

## Ploubazlanec

Rue Frédéric et Irène Joliot-Curie  
22620 Ploubazlanec  
Tél. 02 96 55 80 36  
Mail : mairie@ploubazlanec.bzh  
Site internet : www.ploubazlanec.bzh  
Maire : Richard Vibert

## Plouëc-du-Trieux

3 rue de la Mairie - 22260 Plouëc-du-Trieux  
Tél. 02 96 95 62 45  
Mail : mairie.de.plouec.du.trieux@wanadoo.fr  
Site internet : www.plouecdutrieux.fr  
Maire : Vincent Le Meaux

## Plouézec

1 rue du Colonel Henri Simon  
22470 Plouézec  
Tél. 02 96 20 64 90  
Mail : mairie@plouezec.bzh  
Site internet : www.plouezec.fr  
Maire : Gilles Pagny

## Plougonver

8 rue des écoles - 22810 Plougonver  
Tél. 02 96 21 61 64  
Mail : mairie@plougonver.fr  
Maire : Christian Prigent

## Plouisy

4 rue de la Mairie - 22200 Plouisy  
Tél. 02 96 43 83 11  
Mail : accueil@mairie-plouisy.fr  
Site internet : www.mairie-plouisy.fr  
Maire : Rémy Guillou

## Ploumagoar

1 place du 8 mai 1945 - 22970 Ploumagoar  
Tél. 02 96 11 10 10  
Mail : mairie@ville-ploumagoar.fr  
Site internet : www.ville-ploumagoar.fr  
Maire : Yannick Echevest

## Plourac'h

1 rue de la Mairie - 22160 Plourac'h  
Tél. 02 96 45 02 94  
Mail : mairiedeplourach@wanadoo.fr  
Site internet : www.plouractualites.fr  
Maire : Yannick Larvor

## Plourivo

2 rue Yves Marie Lagadec - 22860 Plourivo  
Tél. 02 96 55 90 20  
Mail : contact@plourivo.fr  
Site internet : www.plourivo.fr  
Maire : Véronique Cadadal

## Plusquellec

2 place du 19 mars 1962  
22160 Plusquellec  
Tél. 02 96 21 51 37  
Mail : mairie.plusquellec@wanadoo.fr  
Maire : Jacques Le Creff

## Pont-Melvez

1 place de la Mairie - 22390 Pont-Melvez  
Tél. 02 96 21 81 68  
Mail : pont.melvez@wanadoo.fr  
Site internet : www.pont-melvez.fr  
Maire : Marie-Thérèse Scolan

## Pontrieux

Place de la Liberté - 22260 Pontrieux  
Tél. 02 96 95 60 31  
Mail : ville@pontrieux.bzh  
Site internet : www.pontrieux.bzh  
Maire : Samuel Le Gaouyat

## Quemper-Guézennec

17 place de la Mairie  
22260 Quemper-Guézennec  
Tél. 02 96 95 62 62  
Mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr  
Site internet : www.quemper-guezennec.com  
Maire : Gilbert Le Vaillant

## Runan

5 rue du Trégor - 22260 Runan  
Tél. 02 96 95 62 87  
Mail : mairie.runan@wanadoo.fr  
Site internet : www.runan.fr  
Maire : Yvon Le Bihan

## Saint-Adrien

1 place du 19 mars 1962  
22390 Saint-Adrien  
Tél. 02 96 43 42 81  
Mail : mairie@saint-adrien.fr  
Maire : Yves Lachater

## Saint-Agathon

3 place du bourg  
22200 Saint-Agathon  
Tél. 02 96 44 95 91  
Mail : mairie@saintagathon.fr  
Site internet : www.ville-saintagathon.fr  
Maire : Anne-Marie Pasquiet

## Saint-Clet

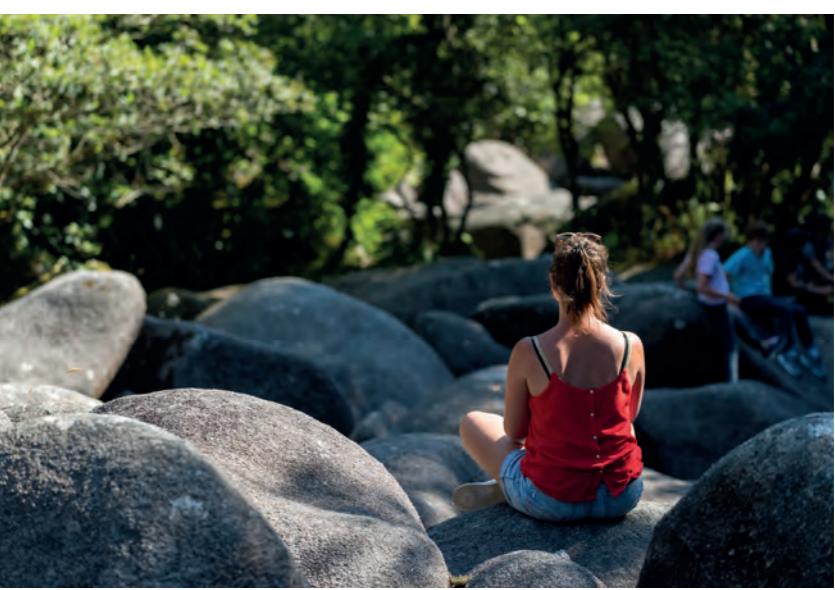
3 rue de l'Argoat - 22260 Saint-Clet  
Tél. 02 96 95 62 93  
Mail : mairie.saintclet@wanadoo.fr  
Site internet : www.saint-clet.com  
Maire : Claude Piriou

## Saint-Laurent

5 place du bourg  
22140 Saint-Laurent  
Tél. 02 96 43 24 62  
Mail : mairiesaintlaurent@wanadoo.fr  
Maire : Annie Le Gall

## Saint-Nicodème

19 Leuguer-Louis-Marie-le-Mener  
22160 Saint-Nicodème  
Tél. 02 96 45 74 00  
Mail : communedestnicodeme22@orange.fr  
Maire : Guy Perrot



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 022-200067981-20251209-DEL2025\_12\_267-DE

## Saint-Servais

12 place Anatole le Braz  
22160 Saint-Servais  
Tél. 02 96 45 53 98  
Mail : commune.saint-servais@wanadoo.fr  
Maire : Béatrice Billaux

## Senven-Léhart

4 Grande Rue  
22720 Senven-Léhart  
Tél. 02 96 21 43 24  
Mail : commune.sevenlehart@orange.fr  
Maire : Gilbert Burlot

## Squiffiec

8 rue des Manoirs - 22200 Squiffiec  
Tél. 02 96 43 20 36  
Mail : mairie.squiffiec@wanadoo.fr  
Site internet : www.mairiesquiffiec.fr  
Maire : Yvon Le Moigne

## Tréglamus

15 rue de la Mairie - 22540 Tréglamus  
Tél. 02 96 43 17 93  
Mail : mairie.treglamus.fr  
Site internet : www.treglamus.fr  
Maire : Dominique Pariscoat

## Trégonneau

Place du bourg  
22200 Trégonneau  
Tél. 02 96 43 25 18  
Mail : mairie.tregonneau@wanadoo.fr  
Site internet : www.mairie-tregonneau.fr  
Maire : Stéphanie Caradec-Bocher

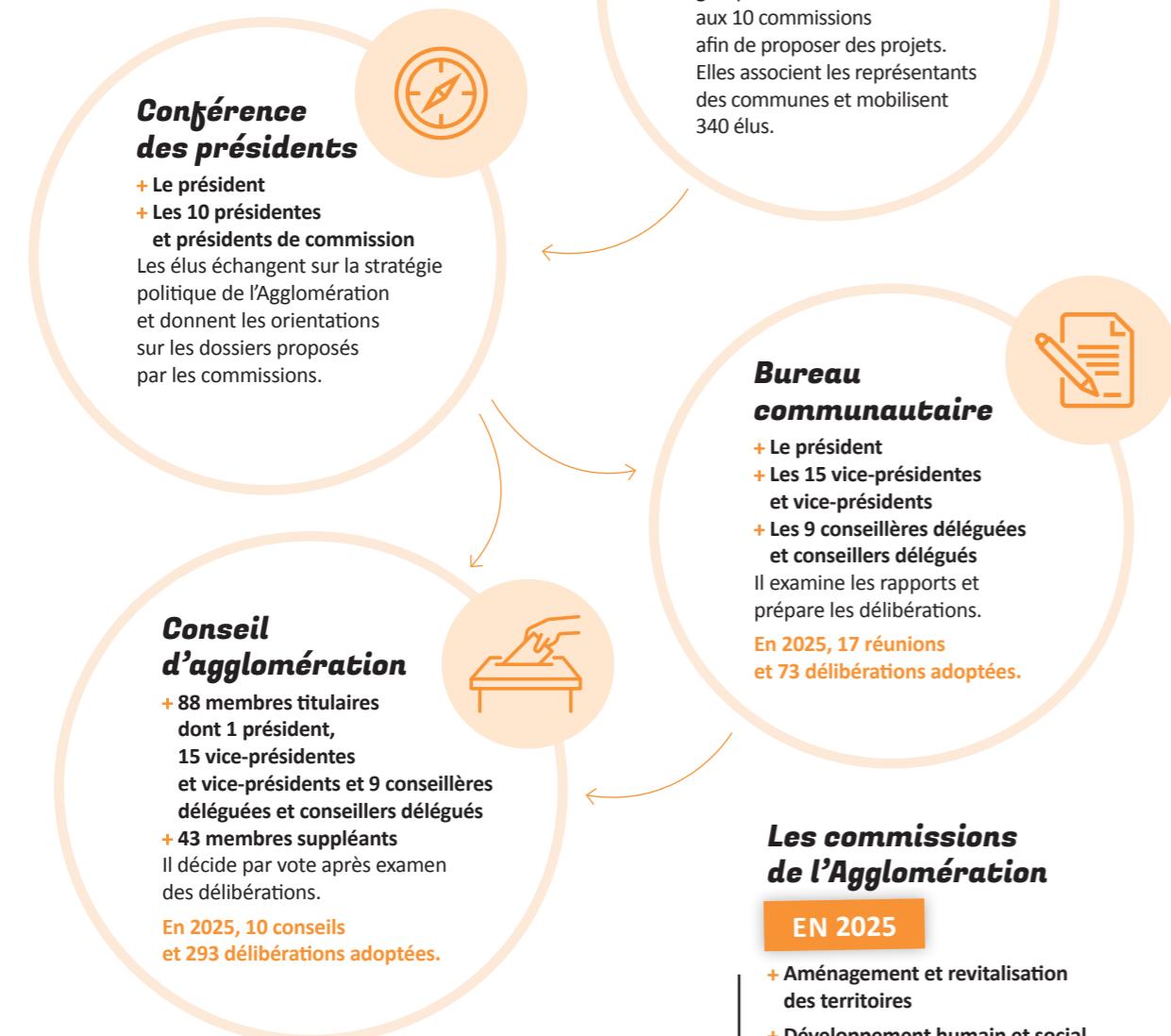
## Yvias

3 place de la Mairie  
22930 Yvias  
Tél. 02 96 22 37 04  
Mail : mairie.yvias@wanadoo.fr  
Site internet : www.yvias.fr  
Maire : Karine Le Graët

# La vie de l'Agglomération

## La gouvernance

CHAQUE COMMUNE EST REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES DE L'AGGLOMERATION, QUI ÉTUDIENT, PRÉPARENT ET SUIVENT LES MISSIONS ET COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES À GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION.



## La conférence des maires



La conférence des maires réunit les membres du Bureau communautaire et les 57 maires. Elle définit notamment le pacte de gouvernance, qui anime les relations entre l'Agglomération et les communes, et travaille sur les sujets communs entre l'Agglomération et les communes.

En 2025, 9 conférences des maires.



## Les compétences

### Environnement Plan Climat Air Énergie

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Soutien à la protection et à la valorisation des espaces naturels
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables
- Accompagnement fond chaleur



### Eau & Assainissement

- Eau potable
- Assainissement des eaux usées
- Eaux pluviales
- Infrastructures

### Habitat & Logement Plan Local de l'Habitat (PLH)

- Équilibre social de l'habitat
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Aides et conseils aux particuliers
- Gestion immobilière des locaux de gendarmerie (Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux)



### Enfance & Jeunesse

- Accueil de la petite enfance : crèches et espaces d'accueil (0-3 ans)
- Accompagnement des familles et des professionnels Relais Petite Enfance - RPE (0-3 ans)
- Activités éducatives et de loisirs pour les enfants et les ados : Accueils de Loisirs Sans Hébergement ALSH (3-12 ans) et ALSH ados (12-17 ans)
- Accueil, information et accompagnement des jeunes : Structure Information Jeunesse - SIJ (12-25 ans)



### Solidarités

- Politique de la ville
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Versement du contingent incendie



### Vie associative, culturelle et sportive

- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien à la vie associative



### Développement économique

- Développement du territoire
- Aménagement numérique du territoire

### Aménagement & Mobilités

#### Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- Aménagement et urbanisme du territoire
- Crédit, aménagement et entretien de voirie communautaire
- Transports urbains et scolaires
- Programme de revitalisation des bourgs



### Coopération décentralisée

- Madagascar
- Niger



## Horizon 2030

### Le projet de territoire

### de Guingamp-Paimpol Agglomération

**3 AMBITIONS**  
**8 ENGAGEMENTS**  
**22 OBJECTIFS STRATÉGIQUES**  
**56 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, écrit en 2018 et validé en 2019, est un projet dynamique et évolutif. Conçu comme un document vivant, il repose sur une démarche collective et participative, impliquant élus communautaires, municipaux, citoyens et services de l'Agglomération.

En 2024, le projet de territoire a été actualisé et simplifié pour proposer une nouvelle vision adaptée aux enjeux contemporains. Plus de 150 entretiens et 26 interviews, collectées dans un podcast, ont alimenté cette réflexion partagée. Ce nouveau projet s'inscrit dans un contexte de transitions majeures – économiques, sociales et environnementales. Il prend en compte l'évolution des modes de vie, des espaces et des institutions, tout en visant à anticiper les besoins futurs du territoire. À l'horizon 2030, il définit trois ambitions : être créatif et productif, être redistributif et faire collectif. Ces priorités sont soutenues par huit engagements et 22 objectifs stratégiques, avec 56 objectifs opérationnels qui guideront l'Agglomération dans ses actions, pour garantir un territoire solidaire, coopératif et en constante évolution.



### Une stratégie de coopération et de changement

Le projet de territoire s'est construit en coopération avec les acteurs locaux : les élus de l'Agglomération, les élus municipaux, les forces vives du territoire, les citoyens, les agents de l'Agglomération. Sa mise en œuvre ne peut et ne pourra se faire qu'avec l'évolution de nos pratiques et de nos modes de fonctionnement.

## 1. AMBITION 1 : ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

CETTE AMBITION  
VISE À DÉVELOPPER  
DES ACTIONS  
ESSENTIELLES  
AU TERRITOIRE  
ET AU BIEN-ÊTRE  
DE LA POPULATION  
EN S'APPUYANT SUR  
LES FORCES VIVES  
DU TERRITOIRE.

Il s'agit notamment pour l'Agglomération de :

- créer les conditions d'un modèle économique éco-performant dans lequel elle est actrice de l'économie locale,
- contribuer à l'émancipation citoyenne à travers la culture, et être créatif en respectant les ressources.

Les thématiques présentes dans cet axe intègrent notamment :

- l'économie,
- la résilience du territoire (alimentation, écologie, énergie),
- l'amélioration du cadre de vie (culture bretonne, patrimoine naturel et architectural...).

Ainsi, Guingamp-Paimpol Agglomération joue un rôle d'accompagnement, de coordination et de soutien aux différents types d'acteurs du territoire (entreprises, associations, ...).

Cette ambition doit permettre d'accompagner les projets innovants, à fort intérêt social, culturel et environnemental pour le territoire.



## 2. AMBITION 2 : ÊTRE REDISTRIBUTIF

CETTE AMBITION  
CONCERNE L'OFFRE  
DE SERVICES ET  
D'ÉQUIPEMENTS  
PUBLICS. ELLE PLACE  
DONC LA NOTION DE  
« SERVICE PUBLIC »  
AU CŒUR DU PROJET.

Parmi les thématiques présentes dans cet axe, on retrouve notamment :

- les actions répondant aux besoins vitaux de la population (logement, santé, eau et mobilité),
- les différents services proposés à la population et tout ce qui est lié à la mise à disposition d'infrastructures publiques (mobilité, numérique).

Cette ambition place l'humain au cœur des politiques publiques, ce qui implique de tenir compte des différences et fragilités de chaque habitant. Une place privilégiée est accordée aux jeunes pour favoriser leur développement et la construction de leur vie sur le territoire à travers différentes thématiques (formations, loisirs, vie étudiante ...).

L'Agglomération entend faire évoluer les modes de vie des habitants du territoire en ayant un rôle particulièrement stratégique en tant que :

- planificateur (habitat par exemple),
- organisateur (mobilités par exemple),
- ou encore d'aménageur (révolution par exemple).

## 3. AMBITION 3 : FAIRE COLLECTIF

CETTE AMBITION  
VISE À RENFORCER  
LES LIENS ET LA  
COHÉSION  
DU TERRITOIRE  
SOUS UN ANGLE  
POLITIQUE, SOCIÉTAL  
ET ADMINISTRATIF.

Elle vise à fédérer l'ensemble des acteurs dans un « jeu collectif » à l'échelle du territoire.

Cette ambition pose une réelle méthode de structuration des relations avec les différentes parties prenantes :

- internes à l'Agglomération en tant qu'acteur institutionnel,
- externes avec les partenaires et organismes de régulation (État, Région, CAF, ARS...),
- ainsi que la société civile locale et les habitants.

L'Agglomération confirme son souhait de co-construire les politiques publiques entre élus, citoyens, partenaires...



## HORIZON 2030

Un projet de territoire qui s'adapte aux nouveaux enjeux

### 1 CRÉATIF & PRODUCTIF

Agir pour une terre créative et productrice de valeurs ajoutées

### 2 REDISTRIBUTIF

Mettre en partage un service adapté aux habitants

### 3 COLLECTIF

Agir pour favoriser les coopérations citoyennes et institutionnelles

# ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE  
ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

## ENGAGEMENT

1

**Co-construire  
un territoire  
éco-performant**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Conforter  
la vocation  
nourricière  
du territoire**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Favoriser une production alimentaire agricole et maritime locale de qualité
- Accompagner la transformation locale des productions du territoire
- Encourager la commercialisation locale des produits et permettre un accès à une nourriture de qualité pour tous

## LES RÉALISATIONS 2025



### Nos professionnels tablent sur le local

Le lundi 13 octobre avait lieu à la salle des fêtes de Paimpol « Tablons sur le local ! », un temps dédié aux professionnels de l'alimentation. Passerelle entre le champ et l'assiette, l'événement a réuni restaurateurs, hébergeurs, gérants de supermarchés et chefs de restauration collective, venus à la rencontre d'une vingtaine de producteurs du territoire.

Cet événement avait pour ambition de renforcer la présence des produits locaux sur les tables et rayons du territoire. Des tables rondes ont ponctué la rencontre, abordant des thématiques essentielles telles que la logistique locale ou la valorisation des produits locaux auprès des clients. Un moment riche en échanges pour faire grandir le lien entre agriculture locale et alimentation de proximité. Le format sera renouvelé, probablement dès 2026.



### Les algues, filière d'avenir pour notre territoire

Alternatives durables en alimentation, cosmétique, agriculture et énergie, les algues contribuent à la lutte contre l'acidification des océans et représentent une solution majeure face à l'épuisement des ressources et aux défis écologiques.

La Bretagne, leader européen avec plus de 700 espèces, dispose d'un écosystème dynamique. Pour développer cette filière sur notre territoire, l'Agglomération s'engage pour une économie bleue durable, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée en cohérence avec son projet de territoire : elle renforce les liens avec le CEVA (Centre d'Étude et de Valorisation des Algues), acteur clé en Recherche & Développement et adhère au Cluster Algues Bretagne pour une dynamique régionale et une meilleure reconnaissance nationale et européenne.

## Focus sur



### Diversifier les protéines en restauration scolaire

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), l'Agglomération accompagne la restauration collective vers un approvisionnement plus local et durable. En 2025, une douzaine de chefs de restaurant scolaire se sont formés à la diversification des sources de protéines. L'objectif ? Cuisiner moins de viandes et de poissons, mais mieux, car augmenter la place des végétaux dans nos assiettes peut permettre d'allouer plus de moyens pour les plats, en ciblant des produits locaux, frais et de qualité. Ces formations constituent donc un levier pour soutenir les producteurs locaux, y compris les éleveurs. Les chefs ont pu expérimenter une trentaine de recettes (semoule de légumes, émincé de volaille au citron et haricots ou encore gâteau au chocolat et légumineuses) accompagnés par des formateurs de la SCIC Nourrir l'Avenir (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).



## LES CHIFFRES-CLÉS



**15**  
installations agricoles  
aidées en 2025 :  
**37 500 €**



**1 739**  
hectares engagés en MAEC  
(Mesures Agro-  
Environnementales et  
Climatiques) en 2025, soit  
**40 nouveaux contrats**  
signés en 2025.

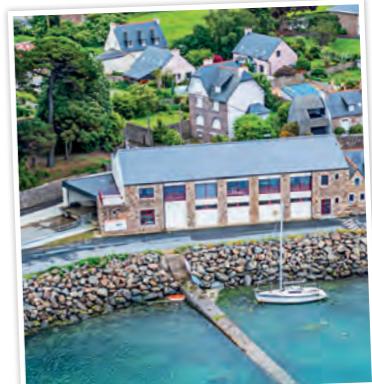


**Les chiffres des  
Viviers de Loguivy-de-la-Mer  
au 30 novembre 2025**

**11**  
professionnels de la mer  
ont utilisé les Viviers

**2**  
entreprises  
louent des bureaux aux Viviers

**6**  
locataires  
pour les deux studios



## LA PERSPECTIVE 2026

+ Renouvellement de l'événement  
« Tablons sur le local ».

## 1

ÊTRE CRÉATIF  
ET PRODUCTIFAGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE  
ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

## ENGAGEMENT

1

**Co-construire  
un territoire  
éco-performant**OBJECTIF  
STRATÉGIQUE

2

**Optimiser  
et valoriser  
les ressources  
locales**OBJECTIFS  
OPÉRATIONNELS

- Préserver, valoriser et s'approprier les **paysages, les espaces naturels et la biodiversité**,
- Développer les **énergies renouvelables** et promouvoir les économies d'énergie,
- Développer une **gestion performante des déchets**,
- Développer l'**économie circulaire**, les filières de réemploi et de recyclage,
- Préserver et sensibiliser aux **usages des ressources**

## Biodiversité

## LES RÉALISATIONS 2025

Un film sur le  
patrimoine naturel  
autour de Callac

Le site Natura 2000 Têtes de bassins du Blavet et de l'Hyères s'étend de Plourac'h à Saint-Nicolas-du-Pélem. Ce site abrite une richesse naturelle rare et menacée, pourtant souvent méconnue des habitants.

Pour améliorer ce déficit de notoriété qui peut nuire à sa préservation, l'Agglomération met en œuvre depuis 2024 une campagne de communication avec différents supports (affiches, marque-pages, cartes postales) incitant à visiter la page dédiée sur le site web de l'Agglomération où de nombreuses informations sont disponibles sur les espèces et les sites naturels remarquables.

Un film documentaire, disponible sur la chaîne Youtube de l'Agglomération, vient compléter cette campagne de valorisation du patrimoine naturel dans le sud du territoire en Centre Bretagne, en mettant en avant les actions de préservation menées et la multiplicité des acteurs impliqués.

Énergie  
LES RÉALISATIONS 2025Un territoire  
en transition :  
2<sup>ème</sup> année du  
Contrat Chaleur  
Renouvelable

Le Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) est un dispositif déployé par l'ADEME en lien avec Guingamp-Paimpol Agglomération et qui permet à tous les porteurs de projets (hors particuliers) d'accéder aux aides du Fonds Chaleur pour le financement d'études et d'investissements liés à la production de chaleur renouvelable.



Accompagnement de l'Agglomération pour l'étude de faisabilité d'équipement de la piscine de Paimpol en solaire thermique.



Accompagnement de la commune avec la présentation d'une opportunité de réseau de chaleur sur le quartier nord-ouest.

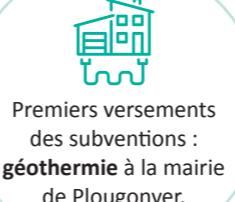


Accompagnement de la commune sur une étude d'opportunité pour le chauffage des bâtiments communaux.



Validation des aides pour une **chaudière bois plaque** à la maison de santé de Bégard.

## PLOUGONVER



Premiers versements des subventions : **géothermie** à la mairie de Plougonver.



Accompagnement de Guingamp-Paimpol Agglomération pour le portage juridique du **réseau de chaleur** de Guingamp.

## CALLAC



Accompagnement de la commune sur la réalisation d'une étude de faisabilité pour un **réseau de chaleur**.

## BOURBRIAC



Validation des aides pour une unité **géothermie** à la maison de santé de Bourbriac.



Premiers versements des subventions : **géothermie** pour Initiatives publicité.

## Déchets

### LES RÉALISATIONS 2025



#### Début du déploiement du tri à la source des biodéchets

Les biodéchets regroupent les restes alimentaires et les déchets de jardin. La loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » prévoit que chaque ménage puisse disposer d'une solution pour le tri de ses biodéchets. Pour répondre à cet enjeu, Guingamp-Paimpol Agglomération priviliege le compostage pour détourner les biodéchets des ordures ménagères. Au cours de l'année 2025, une expérimentation est menée sur quatre communes où différents dispositifs de compostage sont proposés selon la typologie d'habitat : composteurs grutables en centre-ville de Paimpol, composteurs partagés à Péderne et Plourivo, et vente à prix réduit de composteurs pour les foyers avec jardin à Pont-Melvez et sur l'ensemble du

territoire. Le compostage permet de détourner les déchets organiques de l'incinération en produisant un engrais naturel et participe à l'objectif national de réduction des déchets ménagers (-15 % entre 2010 et 2023) sur le territoire.



#### Modification des modalités d'accès en déchèterie

En raison de l'arrivée et du déploiement de la REP PMCB (Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiments) au printemps 2024, il a été nécessaire de réinterroger les modalités et conditions d'accès aux déchèteries ainsi que la politique tarifaire.

Dans l'objectif de favoriser le tri et le réemploi, de nouveaux tarifs ont été appliqués. La gratuité s'applique pour les flux suivants : placoplâtres, mobilier, bois triés, plastiques triés, gravats triés, cartons triés, films plastiques, polystyrènes, menuiseries.



#### Signature d'une convention pour la lutte contre les déchets abandonnés

Qu'on les retrouve au pied des colonnes d'apports volontaires, épargnés le long des routes ou encore sur les espaces publics, les déchets diffus (mégots, sacs plastiques, papiers, bouteilles en verre et plastique...) abandonnés de manière volontaire ou par négligence constituent une véritable pollution visuelle et environnementale. Afin de lutter contre ces déchets, Guingamp-Paimpol Agglomération et 25 communes du territoire ont signé une convention d'une durée de trois ans avec Citeo, éco-organisme spécialisé dans le recyclage des emballages ménagers et papiers graphiques. Cette convention dotée d'un soutien Citeo de 99 000 € par an participe au financement :

- d'actions préventives et curatives appropriées pour prévenir l'abandon de déchets sur l'espace public,
- d'une partie des coûts liés au nettoyement des déchets abandonnés sur l'espace public des communes.

## Focus sur



#### Ouverture de la recyclerie l'Endroy

Dans le cadre de son engagement de promotion de l'économie circulaire, l'Agglomération développe depuis plusieurs années un partenariat avec l'association la Maison de l'Argoat. Après la signature en 2022 d'une convention pour la récupération d'objets sur les déchèteries de Bourbriac et Callac en vue de leur valorisation par le réemploi ainsi que la mise à disposition gratuite de locaux de stockage, une nouvelle étape a été franchie en février 2025 avec le déménagement de la recyclerie l'EndRoy, gérée par l'association, dans la Z.A du Runiou, à Ploumagoar. Avec une surface de vente de 300 m<sup>2</sup>, les clients disposent d'un large espace dédié aux objets de seconde main vendus à des prix accessibles et permettant une démarche de réinsertion professionnelle. L'Agglomération a accompagné ce projet en réalisant une étude de faisabilité technico-économique pour assurer la viabilité du projet et par le versement d'une subvention annuelle de 40 000 € pendant trois ans, couvrant le coût de la location du local commercial.



## LES CHIFFRES-CLÉS

### Biodiversité



32 km

d'aménagements bocagers réalisés (pour 74 bénéficiaires) et 160 km de haies entretenues



169

classes (soit 3 635 enfants) ayant bénéficié du programme d'éducation à l'environnement de l'Agglomération

902

visiteurs accueillis à la Maison de l'estuaire, 681 personnes sensibilisées sur les sites du Conservatoire du littoral en juillet et août et 825 participants aux animations

### Énergie



32 425 €

versés pour des projets de systèmes de chaleur renouvelable en tant que déléguétaire de la subvention Fonds Chaleur de l'ADEME.



220 MWh

livrés lors de la première année de fonctionnement du Service Public industriel et commercial pour la livraison de la chaleur sur le réseau de Belle-Isle-en-Terre.

### Déchets



408

foyers formés au compostage individuel au 31 octobre 2025.



447

personnes sensibilisées au tri des déchets en porte-à-porte au 31 octobre 2025

## LES PERSPECTIVES 2026

### BIODIVERSITÉ

Une campagne de communication sur le bocage va être lancée à destination des agriculteurs et des communes, avec notamment la réalisation de panneaux d'information sur le rôle du bocage et les techniques d'entretien durable à privilégier.

Les travaux de sécurisation de l'hébergement « la longère » au Palacret à Saint-Laurent seront réalisés afin d'en faire un gîte classé « habitation », avec l'objectif de faciliter sa location par l'association Etudes et Chantiers Bretagne Pays de la Loire.

Les travaux de réhabilitation du Centre Forêt Bocage à la Chapelle-Neuve se termineront avant l'été 2026 : deux bâtiments seront ainsi entièrement rénovés afin de

permettre un accueil optimum du public, au sein de cette structure dédiée à la connaissance et à la protection de l'environnement.

### ÉNERGIE

Lancement d'une étude sur la ressource bois-énergie. L'objectif principal de ce schéma directeur est d'optimiser la valorisation de la ressource bois-énergie sur le territoire de l'Agglomération, en identifiant le potentiel de cette filière pour répondre aux besoins énergétiques locaux (notamment l'alimentation de chaudières), tout en renforçant la gestion durable de cette ressource.

Les travaux de réhabilitation du Centre Forêt Bocage à la Chapelle-Neuve se termineront avant l'été 2026 : deux bâtiments seront ainsi entièrement rénovés afin de

Gestion du SPIC à Belle-Isle-en-Terre avec le dimensionnement de la nouvelle chaudière et le passage au bois.

Accompagnement du réseau de chaleur de Guingamp et mise en place de la structure juridique.

Étude de faisabilité de l'équipement photovoltaïque du parking de la gare de Guingamp.

### DÉCHETS

Accompagnement des communes vers la réduction de leurs déchets verts.

Élaboration du nouveau Programme Local de Prévention des déchets (PLPDMA) pour 6 ans (2026-2032).

# ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE  
ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

## ENGAGEMENT

1

**Co-construire  
un territoire  
éco-performant**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Contribuer  
à la préservation  
de la ressource  
en eau, en qualité  
et en quantité**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Maintenir le patrimoine existant, pour garantir, optimiser et préserver l'approvisionnement en eau
- Protéger les milieux et espaces naturels
- Sensibiliser pour économiser l'eau

## LES RÉALISATIONS 2025

### Modernisation de la filière du traitement d'eau

La filière de traitement d'eau potable de 300 m<sup>3</sup>/heure alimentant le bassin Guingampais a récemment bénéficié du renouvellement de son armoire électrique et de son automate de commande. Cette modernisation a renforcé la fiabilité des installations, optimisé le pilotage des procédés et accru la sécurité du personnel.

L'automate de nouvelle génération permet une supervision plus fine, une meilleure maîtrise énergétique et une amélioration notable des performances globales de l'usine, avec une stabilité accrue de la qualité de l'eau produite.

Toutefois, les filtres à sable présentent un état d'usure avancé : les planchers de filtration endommagés laissent envisager des départs de sable, réduisant l'efficacité du traitement. Une réhabilitation est donc prochainement programmée pour garantir la pérennité du service public de qualité et la conformité sanitaire de la production d'eau potable.

### Des travaux en faveur de la continuité écologique



Afin d'assurer la libre circulation des poissons dans le Trieux, l'Agglomération a réalisé des travaux au moulin Kerhé, sur la commune de Pabu : il s'agit de la mise en place d'une passe à poissons composée de seuils successifs. Ainsi, ces travaux permettent d'être en conformité avec la réglementation, en restaurant la continuité écologique (migration piscicole et transport des sédiments).

### Dépollution de la vallée de Cadolan

Suite à la découverte d'une pollution aux hydrocarbures dans la vallée de Cadolan située sur les communes de Guingamp et Ploumagoar, le chantier de renaturation de la vallée a été stoppé. L'Agglomération s'est donc lancée dans la dépollution de ce site à partir de 2022. La solution d'un traitement biologique des terres in-situ a été retenue ce qui a permis de réduire l'empreinte carbone de l'opération, en minimisant le transport des terres. En effet, les terres ont été excavées puis déposées sur une parcelle voisine. Un apport de fertilisants a été effectué, permettant d'accélérer l'activité microbienne qui a éliminé au fur et à mesure la pollution. Une fois le traitement terminé, les terres saines ont été remises sur site en septembre 2025. L'opération de réhabilitation de la vallée de Cadolan pourra donc reprendre et se terminer en 2026.



### Mise en place d'une bâche tampon afin de pouvoir réutiliser l'eau des vidanges des bassins

La piscine Islandia a investi en 2025 dans l'acquisition d'une bâche tampon, installée à proximité de l'équipement, de façon à pouvoir recycler l'eau des vidanges de bassin et permettre aux différents acteurs (commune, entreprises, pompiers, agriculteurs) qui le souhaiteraient d'en bénéficier. Ce système permet de récupérer environ 360 m<sup>3</sup> d'eau déchlorée et donc utilisables pour arroser des plantations, nettoyer des engins, des rues, éteindre des feux... Ce projet vise à donner une seconde vie à cette ressource, favorisant ainsi une gestion durable de l'eau et réduisant le gaspillage. L'initiative s'inscrit dans une démarche globale de préservation de l'environnement et de sensibilisation à l'importance du recyclage des eaux usées.



### Focus sur



#### Une charte d'engagement en faveur du milieu marin

Rassemblements de bateaux ou de kayaks, concours de pêche, compétitions de nage... les manifestations nautiques sont fréquentes sur notre littoral. Parce qu'ils peuvent impacter les espèces et/ou les habitats reconnus d'intérêt européen qui ont permis la désignation du site Natura 2000 Trégor-Goëlo, ces événements doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences lors de leur déclaration en Préfecture.

Afin de mieux prendre en compte ces enjeux, une charte Natura 2000 devrait prochainement être proposée aux organisateurs de manifestations nautiques récurrentes de faible ampleur. Basée sur une démarche volontaire, cette charte permettra aux signataires d'être exonérés d'évaluation des incidences pendant cinq ans, tout en s'engageant pleinement dans la préservation du milieu marin et sa biodiversité.

Une réutilisation des eaux traitées désinfectées pour l'irrigation ou du nettoyage est à l'étude, permettant ainsi d'amorcer la sobriété de certains usages d'eau potable.



### LES PERSPECTIVES 2026

- Relance des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées et d'adduction d'eau potable.
- Élaboration des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).
- Installation de pompes de relevage afin d'utiliser l'eau de vidange stockée dans la bâche tampon de la piscine de Paimpol.
- L'étude Ressources-Besoins (HMUC) du SAGE Argoat Trégor Goëlo va se poursuivre en 2026.
- Suite à la finalisation de la dépollution du site, la renaturation de la vallée de Cadolan à Guingamp pourra reprendre et se clôturer durant l'année 2026.

### LES CHIFFRES-CLÉS



1 780

contrôles d'assainissement non collectif et 1180 contrôles de branchements au réseau collectif d'eaux usées ont été réalisés au 15 octobre 2025.



3 500 m

de canalisations d'eaux usées ont été renouvelées, 2 500 m de conduites de transfert ont été créées et 1 poste de relevage a été réhabilité.



13 500 m

de canalisations d'eaux potables ont été renouvelées et 2 150 m de conduites de transfert ont été créées.



95 %

des compteurs d'eau sont équipés de la télérègle sur les 23 communes concernées.

# ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE  
ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

## ENGAGEMENT

1

**Co-construire  
un territoire  
éco-performant**

## OBJECTIF STRATÉGIQUE

4

**Maîtriser  
le foncier**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL



Créer et faire vivre  
les outils de la sobriété  
et de la maîtrise foncière



## LES CHIFFRES-CLÉS

Au 30 novembre 2025 :



2  
parcelles  
acquises (terrain nu)  
par l'Agglo pour une superficie totale de 821 m<sup>2</sup>.



57 %  
des dossiers d'urbanisme  
ont été déposés en version  
dématerielisée.



706  
déclarations préalables



356  
permis de construire et



25  
permis d'aménagement  
déposés de manière  
dématerielisée.



## Lancement de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

En octobre, l'Agglo a engagé une modification simplifiée n°1 de PLUi. Cette démarche s'inscrit deux ans après l'approbation du PLUi, intervenue le 12 décembre 2023.

Cette procédure vise à :

- Mettre à jour le PLUi suite aux évolutions réglementaires,
- Rectifier des erreurs matérielles,
- Clarifier des dispositions du règlement écrit afin de fluidifier l'instruction des demandes d'autorisations du droit du sol,
- Mettre à jour les annexes.

L'une des phases-clés de cette procédure est la mise à disposition du public du dossier de modification. Cette consultation réalisée entre le 24 novembre 2025 et le 09 janvier 2026 permet à la population et aux acteurs du territoire de consulter le dossier de modification et de formuler des observations. À l'issue de cette phase, le Conseil d'agglo est tenu de délibérer pour tirer le bilan de la concertation.

## Focus sur



### Instauration du bail à construction sur les secteurs de Guingamp et Paimpol

Au vu de l'objectif législatif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » à l'horizon 2050, l'Agglo a décidé d'anticiper la raréfaction du foncier à destination des entreprises et de limiter les freins au développement économique qui pourraient découler d'une maîtrise essentiellement privée du foncier. Ainsi, dorénavant le foncier ne sera plus cédé mais loué, au travers du « bail à construction », sur les secteurs de Guingamp et Paimpol, sur lesquels la tension foncière est la plus forte. Cet outil juridique permet d'octroyer des droits réels immobiliers à l'entreprise tout en assurant, sur le long terme (50 ans), la maîtrise du foncier économique par l'Agglo.

## LES RÉALISATIONS 2025



**Acquisition  
d'un terrain  
de deux hectares à  
vocation économique  
sur Paimpol**



L'inventaire des zones d'activités mené en 2024 a permis d'améliorer la connaissance de l'offre foncière disponible. Il a mis en évidence que la raréfaction du foncier public est particulièrement marquée sur le secteur de Paimpol alors même que la demande des entreprises est relativement soutenue. L'Agglo a donc décidé d'acquérir un terrain de 1,9 hectares afin d'étendre la zone d'activité de Goasmeur. De par sa localisation au sein d'une zone majeure, le terrain aura vocation à accueillir des constructions dont la destination principale est l'industrie, l'artisanat de production ou l'entreposage. Les modalités d'aménagement et de division de la parcelle seront conçues pour favoriser au maximum la densité de construction et la mutualisation des espaces communs.



### Baie d'Armor Industrie : groupe de travail à quatre EPCI sur le volet foncier

Lamballe Terre & Mer, Saint-Brieuc Armor Agglo, Leff Armor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglo réunis au sein de « Baie d'Armor Industrie » ont saisi l'opportunité du programme national Territoire d'Industrie pour relever différents défis auxquels sont confrontés les industriels : emploi, accès au foncier, transitions écologiques... L'Agglo est plus particulièrement en charge d'animer les réflexions visant à qualifier les enjeux liés au foncier et à développer de nouvelles pratiques de gestion et commercialisation du foncier économique. À ce titre, l'offre foncière « industrielle » a été recensée et cartographiée à l'échelle des quatre territoires.

Avec les autres EPCI partenaires, l'Agglo prévoit également un temps fort pour sensibiliser et informer les industriels, mais aussi les techniciens et les élus des différents EPCI, à la façon d'aborder autrement la question du foncier économique en combinant maîtrise de la consommation foncière et mutualisation d'espaces et de services.



## LES PERSPECTIVES 2026

- + Poursuite de la modification simplifiée n°1 avec une approbation du PLUi modifié prévue en mars 2026.
- + Lancement de la révision allégée n°1, portant sur les évolutions ayant un impact environnemental début 2026.

# ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE  
ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

## ENGAGEMENT

2

**Favoriser  
l'émancipation  
citoyenne**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Susciter  
la rencontre  
des cultures  
et des populations**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Aincer l'habitude culturelle dans l'espace et le temps de chacun
- Déclencher et répondre à l'envie de culture
- Partager une identité bretonne vivante

## LES RÉALISATIONS 2025



**«Après la marée»,  
une fresque et  
des visites aux  
Viviers de Loguivy**

Dans le cadre du projet d'Éducation Artistique et Culturelle Rivages partagés, les élèves de CE1-CE2 de l'école de Ploubazlanec ont travaillé avec Romane Plumer-Chabot, designer, sur les métiers et activités du port de Loguivy-de-la-Mer. Après avoir visité les Viviers et rencontré les professionnels de la mer, ils ont imaginé et réalisé une fresque sur la façade du bâtiment pour expliquer ce que deviennent les crustacés, huîtres et coquilles Saint-Jacques pêchés à Loguivy. Après ce projet artistique mené avec les plus jeunes, des visites guidées des Viviers ont aussi été proposées aux habitants pour la première fois lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre. Ces actions qui se situent au carrefour de plusieurs compétences de l'Agglomération permettent de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'économie bleue.



**Lancement de l'étude  
de faisabilité du Pôle  
Culturel - Abbaye de  
Bégard**

Le lancement de l'étude de faisabilité du Pôle Culturel - Abbaye de Bégard (Pôle C) marque une nouvelle étape dans la revitalisation du site de l'Abbaye de Bégard. Porté par Guingamp-Paimpol Agglomération, le projet ambitionne de créer un lieu de vie, de transmission et de création dédié à la musique et à la culture bretonne, en lien avec l'école de musique associative locale. Pensé comme un démonstrateur de coopération et de durabilité, le Pôle C s'inscrit pleinement dans le projet culturel de territoire, plaçant la culture au cœur des transitions, du bien-vivre et de l'identité partagée entre Armor et Argoat.



**Un partenariat avec une école de design  
au service des territoires littoraux**

Le projet touristique « Les Géants de la Baie », porté par la Destination Baie de Saint-Brieuc - Paimpol - Les Caps et ses quatre intercommunalités, ainsi que l'ENSAD, l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, transforme la présence du parc éolien offshore de Saint-Brieuc en levier touristique, culturel et pédagogique. Dans le cadre de la seconde année du programme Design des Mondes Littoraux et d'une convention financière avec Ailes Marines (société de projet détenue par Iberdrola), six étudiants conçoivent des belvédères-totems. Ce sont des espaces d'interprétation autour des énergies du vent, de l'eau, du soleil et de l'humain. Ces aménagements incarneront un design durable, ancrés dans les savoir-faire et matériaux locaux. Ils inviteront à la contemplation et à la sensibilisation aux transitions écologiques, tout en valorisant le littoral breton par une approche artistique et durable du paysage, au croisement de la culture, de l'environnement et de l'innovation territoriale. Les deux belvédères sur le territoire de l'Agglomération seront localisés à l'Abbaye de Beauport et à Pontrieux.

### ABOUTISSEMENT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Voté en juin 2025, le projet d'établissement de l'école de musique définit les orientations éducatives, artistiques et culturelles de la structure, en lien étroit avec les services et acteurs du territoire. Issu d'une concertation menée en 2022 et 2024 et d'un diagnostic réalisé en 2024, il s'inscrit dans un contexte budgétaire contraint. Articulé autour de quatre axes (accessibilité, diversification, rayonnement et ressources humaines et matérielles), il repose sur un format agile à trois niveaux d'intervention et ajustable selon les moyens. Ce cadre souple et lisible, en cohérence avec la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), trace une feuille de route ambitieuse et réaliste sur cinq ans.



**Parution du livre jeunesse «Une carpe en or», fruit d'un projet de médiation scientifique et culturelle**

Guingamp-Paimpol Agglomération a poursuivi en 2024-2025 sa collaboration avec La Mutinerie - médiation & littérature dans le cadre de sa politique d'éducation artistique et culturelle, avec le soutien du Département. Après Bourbriac, c'est à Callac que deux classes de CM1-CM2 ont mené, avec l'autrice Sylvie Allouche, un travail d'écriture autour du patrimoine naturel local. Ce projet, à la croisée de la littérature, de l'environnement et de la citoyenneté, a permis aux élèves de devenir de véritables co-auteurs d'un roman, *Une carpe en or*. À travers cette expérience, ils ont développé leur imagination, leur esprit collectif et leur conscience du rôle qu'ils peuvent jouer, dès aujourd'hui, dans la vie culturelle de leur territoire.



## LES CHIFFRES-CLÉS



**Enseignement musical**

**22**  
acteurs associatifs  
soutenus pour renforcer  
le maillage culturel, dont  
6 pour l'enseignement musical.

476

élèves inscrits à l'école  
de musique communautaire  
avec 22 enseignants (année  
scolaire 2024-2025).

749

heures d'interventions musicales  
pour 1840 élèves en maternelle  
et primaire.



**Milmarin - EAC**

**270**  
heures d'ateliers  
pour les 6 projets  
d'Éducation Artistique et  
Culturelle « Rivages partagés »  
qui ont bénéficié à 140 élèves  
du CP à la Seconde.

287

scolaires reçus.



**Fréquentation La Sirène  
au 31/12/2025**

7 005

spectateurs-visiteurs  
(hors expositions),  
487 élèves  
pour les quatre écoles  
de pratiques artistiques.

52

jours d'accueil  
au plateau, 14 compagnies.

**Focus sur**  
**Du Trieux à la baie de  
Paimpol, l'EAC maritime  
avec Milmarin**

Après l'ouverture de l'exposition *Rivages partagés* à Milmarin en juillet 2024, le deuxième volet s'est décliné hors les murs avec six projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) menés dans les communes partenaires. Les artistes Atelier Bouillons, Atelier Bavarde.s et Romane Plumer-Chabot ont été retenus pour travailler avec des classes des écoles publiques de Pontrieux, Quemper-Guézennec, Plourivo, Ploubazlanec, Plouézec et le Lycée maritime Pierre Loti à Paimpol. De janvier à juin, ils ont ainsi accompagné 140 élèves et leurs enseignants pour creuser les thématiques de l'exposition et aboutir à une œuvre installée pour plusieurs années sur l'espace public. Linogravure, couture, soudure, teinture, peinture, cuisson de l'argile... les élèves ont expérimenté des savoir-faire et découvert des métiers qui transparaissent désormais dans les six dispositifs implantés sur le territoire.

## LES PERSPECTIVES 2026

- Mettre en oeuvre le Projet culturel de territoire 2026-2030.
- Opérationnaliser le pacte culturel avec Guingamp, Paimpol et le Département.
- Renforcer le travail en réseau avec les acteurs du territoire.
- Mettre en itinérance l'exposition *Rivages partagés* sur toute l'Agglomération.
- Mettre en place une mission de politique des publics à l'échelle des quatre équipements culturels.
- Conclure l'étude de faisabilité du Pôle Culturel - Abbaye de Bégard.

# ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE  
ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

## ENGAGEMENT

2

Favoriser  
l'émancipation  
citoyenne

## LES RÉALISATIONS 2025



Depuis l'été 2025, sur des dates choisies pour profiter de la marée montante, le Pôle Nautique de Loguivy de la Mer invite les amoureux de la nature, de la mer et de la gastronomie à vivre une expérience unique : une balade gourmande en kayak de mer, au cœur de paysages marins préservés, ponctuée d'une pause dégustation en partenariat avec « L'Huître de Maudez », ostréiculteur et food truck local.

Depuis la plage de Roc'h Hir, embarquez pour une navigation douce en kayak, guidée par un professionnel passionné. En profitant de la marée montante, vous rejoindrez l'anse du Ouern, pour une halte gourmande.

### Le Pôle nautique s'est doté d'une nouvelle flotte à destination des jeunes

En 2025, Guingamp-Paimpol Agglomération a renforcé la chaîne de progression proposée aux jeunes pratiquants de voile loisirs en dotant le pôle nautique de Loguivy-de-la-Mer de cinq dériveurs RS Zest, adaptés aux enfants de 10 à 14 ans. Ce nouveau support, permettant une pratique en équipage ou en solitaire, répond à un besoin identifié de longue date. Mis en service durant la saison estivale 2025, il a rencontré un vif succès, les stages affichant complet tout l'été. À l'année, il offre désormais un parcours d'apprentissage plus progressif et motivant pour les jeunes adhérents accueillis chaque mercredi.



## OBJECTIF STRATÉGIQUE



Améliorer, renforcer  
et structurer l'accueil  
du territoire

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Préserver et valoriser l'offre culturelle et de loisirs
- Proposer une offre touristique harmonieuse et complémentaire



### En 2025, le Trieux Kayak Trail est inclusif

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le 12 octobre 2025, le Trieux Kayak Trail, organisé par Guingamp-Paimpol Agglomération à Loguivy-de-la-Mer, a été une épreuve sportive inclusive, aussi à destination des personnes en situation de handicap.

Huit sportifs adhérents de l'ASAB Saint-Brieuc (Association de Sport Adapté Briochine) ont participé au TKT 2025, engagés en binôme avec leurs accompagnateurs. En amont de l'épreuve, une séance de repérage du parcours et d'initiation au kayak a été organisée à Loguivy-de-la-Mer, offrant aux participants l'occasion de se familiariser avec le site et d'apprécier la beauté du cadre.

Le jour de la course, l'ensemble des équipages Marie, Lise, Cath, Olivier, Kévin, Maël, Clément et Antoine étaient sur la ligne de départ et ont franchi la ligne d'arrivée sous les applaudissements du public, témoignant de la réussite de cette action en faveur de l'inclusion par le sport.



### Création de quatre circuits trail autour de Bourbriac

En partenariat avec la destination touristique Kalon Breizh et la société de trail Yoomigo, l'Agglomération a poursuivi la création de quatre circuits trail dans le secteur de Bourbriac, dans les communes de Plésidy, Kerpert, Saint Adrien et Kérien. Les quatre circuits de nature et de distance différentes viennent compléter l'offre déjà existante sur le sud-ouest du territoire. En complément de la création de ces circuits et afin d'agrémenter le parcours du trailer sur le territoire, un atelier sur la thématique trail s'est déroulé le 5 avril ainsi que deux stages trail organisés par la station sport et nature basée à Belle-Île-en-Terre en été et à l'automne. Cette nouvelle offre permet de renforcer l'attractivité du territoire et de diversifier les activités sport nature. L'Agglomération s'attache, comme pour les circuits pédestres, à entretenir, baliser et aménager tout au long de l'année, de façon à satisfaire les utilisateurs. L'Agglomération envisage de créer un maillage de circuits trail sur l'ensemble du territoire et de générer des retombées économiques auprès des acteurs tels que les restaurateurs, hébergeurs, prestataires de service de conciergerie, transport...



## Focus sur



### Création d'un guide de 30 fiches de randonnées

L'Agglomération depuis 2020 s'est dotée d'un schéma intercommunal de randonnées pédestres visant à améliorer les aménagements, le balisage et l'entretien sur les chemins et à valoriser notre patrimoine naturel et culturel. L'ensemble des 54 randonnées pédestres et le GR34 figurent sur l'application Cirkwi et sont par conséquent consultables numériquement en continu. Toutefois, les habitants, visiteurs et touristes sont toujours aussi friands de support papier. Par conséquent, l'Agglomération, en lien avec l'office de tourisme intercommunal, a travaillé à la réalisation de 30 fiches rando, en version papier afin qu'elles soient distribuées dans les bureaux d'informations touristiques toute l'année. En complément de ces fiches, l'Agglomération s'est penchée sur la réalisation de trois grandes cartes recensant non seulement les 54 circuits ainsi que le GR34 mais aussi des éléments patrimoniaux incitant les randonneurs à aller à la découverte du territoire. Ces grandes cartes seront prochainement distribuées par le biais de l'office de tourisme Guingamp-Baie de Paimpol et téléchargeables sur le site internet de l'Agglomération.



### S'accueillir aux Energies Marines Renouvelables présentes en Baie de Saint-Brieuc

Dans le cadre du déploiement du parc éolien offshore de la Baie de Saint-Brieuc et du partenariat avec Iberdrola, Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une démarche de montée en compétences des acteurs touristiques autour des Énergies Marines Renouvelables (EMR). En collaboration avec le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB), Planète Sciences et France Énergies Marines, une formation d'une journée a été proposée aux agents de l'office de tourisme Guingamp Baie de Paimpol, des agents de l'équipe Culture, Tourisme et Stratégie Climat.

Cette action, mêlant ateliers pratiques, échanges d'experts et mises en situation, vise à renforcer la compréhension des enjeux énergétiques et à permettre aux professionnels d'accompagner le public de manière éclairée dans la découverte du parc éolien et des transitions à l'œuvre sur le littoral.

## LES CHIFFRES-CLÉS



Fréquentation des randonnées obtenues avec les écompteurs au 31 octobre 2025 :

**63 589**  
passages  
au Léando à Paimpol

**126 243**  
passages  
à la Maison de l'estuaire  
à Plourivo



Véloroute  
« Ar Wenodenn »

**139 km**  
en 8 étapes  
à parcourir.



Trieux Kayak Trail

**394**  
participants

dont 22 binômes du 29,  
12 du 35, 1 de Paris,  
4 de Loire Atlantique,  
1 du Vaucluse, 6 du Morbihan,  
1 du Nord, 2 des Yvelines,  
1 de l'Allier, 1 de Loiret.  
26 binômes féminins,  
80 masculins et 91 mixtes.



**152 400 km**  
entretenus

sur les sentiers pédestres  
(incluant certains circuits VTT).



Fréquentation de la station  
sport et nature  
à Belle-Isle-en-Terre :

**2 000**  
personnes

13 communes concernées,  
350 personnes à la fête des  
sports et de la nature en août,  
20 stagiaires  
sur deux stages trail.



**2,1 millions**  
de touristes.

**75 %**  
de français.

**25 %**  
d'étrangers.



**3**  
porteurs de projets  
accompagnés

dont le gîte de groupe  
« Le grand bleu » avec l'UCO.



**60 %**  
des hébergements

réservés sont des locations  
de meublés.



**25 %**  
des demandes

des visiteurs concernent  
le patrimoine culturel  
et 23 % les fêtes  
et manifestations.



### L'accueil du public en forêt de Coat An Noz / Coat An Hay : un partenariat de longue date

En 2017 l'Agglomération a pris le relais de l'ex-communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre dans la poursuite de la convention de partenariat avec l'Office National des Forêts. En effet, la forêt domaniale située entre Belle-Isle-en-Terre est certes un site de production de bois et de chasse mais il est aussi un lieu idéal pour les randonneurs, les vététistes, les coureurs.

C'est pourquoi, l'Agglomération conventionne avec l'ONF afin de permettre l'accueil de tous les publics en forêt toute l'année. Le partenariat fixe les droits et les obligations de chacun en matière d'entretien des chemins et des aménagements. Au total, ce sont 10 circuits VTT, un circuit trail, un sentier de randonnée pédestre qui sont aménagés dans le massif forestier. L'ONF s'engage de son côté à entretenir deux sentiers pédagogiques à thème, quatre jeux en osier et sept aires de pique-nique. La forêt est un lieu de balade de plus en plus prisé par les habitants et randonneurs à la recherche de vert, de sérénité et de ressourcement.



### Deux relais d'information service supplémentaires

Afin de diffuser les flux touristiques, structurer l'offre de découverte, valoriser le patrimoine naturel et culturel et renforcer l'attractivité durable du territoire, deux nouveaux panneaux touristiques ont été imaginés à Kerpert et à Plourivo. À Kerpert, le panneau favorise plutôt les visites autour de la ressource en eau et du patrimoine des chapelles. Celui de Plourivo incite le visiteur à emprunter les sentiers de randonnées.

Chaque panneau valorise le patrimoine local à travers des cartes touristiques, visuels et contenus bilingues. Ces mobilier s'articulent autour d'une identité graphique « Nature - Slow Tourism » harmonisée inspirée de la charte de l'Office de Tourisme. Les supports (aluminium, acier corten ou bois) sont conçus pour être évolutifs, durables et facilement actualisables, avec une exigence forte d'intégration paysagère et de qualité environnementale.



## LES PERSPECTIVES 2026

- Les habitants, visiteurs et touristes pourront prochainement bénéficier de trois grandes cartes répertoriant tous les circuits du territoire et les éléments patrimoniaux majeurs. Ces cartes, dont l'enjeu majeur est de montrer l'offre pléthorique du territoire, apporteront de la valeur ajoutée à l'offre papier déjà existante.
- Le projet de véloroute est actuellement en cours de déploiement. L'entreprise Signaux girod est sur le point de poser les 400 panneaux de signalétique qui jalonnent le territoire du nord au sud. Début 2026, deux stations de service seront installées au nord et au sud du territoire et un dépliant sera élaboré afin de promouvoir le nouveau produit.
- L'Agglomération accorde un intérêt particulier à la qualité de ses circuits de randonnées. C'est pourquoi elle planifie et finance leur entretien deux fois par an et envisage en 2026 de missionner les chantiers d'insertion afin d'améliorer le balisage de certaines boucles.
- Mise en place de Nautic lib - location de paddle en autonomie.
- Création et animation de groupes de travail avec les socio-professionnels du tourisme afin de les aider à renforcer leur performance (gestion des déchets, de la ressource en eau, de la consommation d'énergie).
- Valorisation du patrimoine archéologique sur le sud du territoire (Plésidy et Carnoët)
- Poursuite d'installation de Panneaux Relais d'Information Service.

# ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE  
ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

## ENGAGEMENT

3

**Être acteur  
de l'économie  
locale**

## LES RÉALISATIONS 2025

### Parcours résidentiel : de l'atelier relais à l'implantation définitive

Guingamp-Paimpol Agglomération, gestionnaire de 30 locaux à vocation économique, soutient le parcours résidentiel des entreprises en leur proposant des solutions immobilières et foncières adaptées, favorisant leur insertion durable dans le tissu économique local. Locataire depuis 2022 à Callac, la société R1'couvreurs, spécialisée dans les travaux de couverture, est en cours d'acquisition d'un terrain auprès de l'Agglomération afin de construire son propre bâtiment et ainsi pérenniser son implantation dans le secteur callacais. Par ailleurs, les sociétés EURL Morcel et Batritem Services, intervenant notamment dans le domaine de la menuiserie, sont locataires d'un atelier relais situé à Bourbriac. Elles ont exprimé leur volonté d'acquérir une parcelle située dans la zone du Courjou à Bourbriac, afin d'ancrer durablement leurs activités sur le territoire.

### Ateliers agro-alimentaires de Malabry à Paimpol : location de la seconde cellule à une entreprise innovante

Guingamp-Paimpol Agglomération est propriétaire de deux ateliers agroalimentaires mitoyens situés rue de Bréhat dans la ZAC de Malabry à Paimpol. Chaque cellule comporte un atelier d'environ 140 m<sup>2</sup>, des locaux sociaux ainsi qu'un espace destiné à des activités tertiaires. Initié en 2019, le projet immobilier visait à soutenir les initiatives dans le secteur agroalimentaire et des biotechnologies afin de consolider et développer la sphère productive du territoire. Depuis le mois de juin dernier, Phosphotech, entreprise experte en valorisation des co-produits de la pêche et des bioressources marines occupe un des ateliers. Basée à Saint-Herblain depuis plus de 20 ans, elle a en effet décidé de centraliser sa production à Paimpol, au cœur de l'écosystème facilitateur du développement de ses activités.



Quinze jours après s'est tenue la cinquième édition de la Rentrée des entreprises à l'UCO. Ce temps bien identifié par les acteurs économiques du territoire avait pour thème « Jouons à l'international », avec un invité d'honneur en la personne de Jean-Yves Le Drian. L'occasion d'explorer ensemble les opportunités offertes par les marchés étrangers et de réfléchir aux leviers pour transformer l'ambition locale en rayonnement global. Un moment privilégié pour échanger, s'inspirer et réseauter entre dirigeants.

## OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Stimuler  
la responsabilité  
sociétale des  
entreprises et  
accompagner leur  
développement  
endogène**

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Accompagner la création et la reprise d'entreprise
- Accompagner l'innovation et la responsabilité sociétale des entreprises
- Favoriser la formation, la recherche et la création d'emplois, adaptées aux besoins du territoire

## LES CHIFFRES-CLÉS



7

nouvelles ventes de terrain engagées, à destination d'acteurs économiques en 2025, représentant une superficie totale de 24 242 m<sup>2</sup>.



En 2025, plus de 150 000 € de subvention ont été attribués au titre du dispositif Pass Commerce Artisanat à une trentaine d'entreprises et de porteurs de projets.



6

nouveaux locataires dans les ateliers relais.

## Animation et soutien académique à des projets avec l'UCO

Guingamp-Paimpol Agglomération occupe un rôle central de coordination et d'animation entre les acteurs locaux et l'Université Catholique de l'Ouest (UCO). Grâce à son ancrage territorial, l'Agglomération facilite la mise en relation, le cadrage et le suivi des projets portés par les étudiants, permettant ainsi à des porteurs locaux d'accéder à une expertise universitaire qu'ils ne pourraient mobiliser seuls.

Le service Développement économique intervient comme une véritable interface entre le monde académique et les acteurs économiques du territoire. Il assure la transmission des besoins, l'accompagnement méthodologique et le lien régulier avec les équipes pédagogiques, garantissant une collaboration efficace et bénéfique pour chacun.

En 2025, cette dynamique partenariale a permis d'accompagner trois projets étudiants. L'un d'eux porte spécifiquement sur une enquête visant à évaluer deux de ses dispositifs d'aide à l'investissement pour les entreprises. D'une part, l'objectif est de mesurer l'impact du Pass Commerce et artisanat et de l'aide au développement touristique sur l'activité économique. D'autre part, l'analyse de l'enquête permettra d'appréhender la situation des anciens bénéficiaires quelques années après le soutien financier de la collectivité. Ce travail vise à analyser le parcours des bénéficiaires, à mieux comprendre les effets concrets des dispositifs d'accompagnement et à valoriser leurs retombées locales.

## Réalisation d'une étude de potentiel et de programmation en vue de la création d'une offre tertiaire au sein des entrepôts Mazéas à Guingamp

L'Agglomération a confié au cabinet Praxidev, à l'agence Tremani et à la coopérative Oz (pour le volet concertation) la réalisation d'une étude de potentiel et de programmation en vue de la création d'une offre tertiaire au sein des entrepôts Mazéas à Guingamp. La mission, cofinancée par la Banque des territoires, a permis d'explorer différentes pistes visant à réinvestir ce lieu atypique situé proche de la gare en mixant offre de bureaux et espaces d'animation et d'échanges de type Tiers lieux. L'idée est de faire de ce site un moteur pour générer une nouvelle dynamique tertiaire sur le quartier de la gare et valoriser ainsi l'atout essentiel que constitue le pôle d'échange multimodal pour le territoire. Le site pourrait accueillir ainsi une entreprise qui aurait la capacité de financer sa réhabilitation pour y installer son siège social.



## Focus sur



### Réalisation de l'étude sur le non-emploi sur le bassin de Callac

L'analyse territoriale de l'emploi a confirmé l'existence, dans le sud de l'Agglomération, d'un chômage structurel qui reste élevé malgré une meilleure conjoncture. Afin d'en comprendre les raisons et l'échec relatif des actions conventionnelles mais aussi de proposer des solutions innovantes, l'Agglomération, la Région Bretagne et l'ADESS Ouest Côtes d'Armor se sont associées pour mener une étude sur le terrain, auprès des employeurs et de personnes éloignées de l'emploi. Lors de la restitution le 26 septembre 2025, un travail collectif a permis de prioriser les pistes d'actions potentielles au premier rang desquelles la relocation des formations, le besoin de solutions de mobilité de proximité et la création d'une coopérative de territoire.

## LES PERSPECTIVES 2026

+ Rentrée des entreprises 2026.

+ Événement sur l'entrepreneuriat féminin.

# 1

## ÊTRE CRÉATIF ET PRODUCTIF

AGIR POUR UNE TERRE CRÉATIVE  
ET PRODUCTRICE DE VALEURS AJOUTÉES

### ENGAGEMENT

3

Être acteur  
de l'économie  
locale

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**L'Agglomération  
« donneur d'ordre »  
économique  
sur le territoire**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Faire de la **commande publique** un levier de développement économique responsable
- Animer un **service public**, acteur de l'économie locale

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION EST UN DONNEUR D'ORDRE ÉCONOMIQUE IMPORTANT, AVEC UN EFFET LEVIER RECONNU SUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX, NOTAMMENT AUPRÈS DES TPE ET PME. OUTRE LEUR POIDS DANS LES CARNETS DE COMMANDE DE CES ENTREPRISES, LES ACHATS PUBLICS SONT AUSSI LE SIGNE D'UNE CERTAINE STABILITÉ EN MATIÈRE DE CHIFFRES D'AFFAIRES ET D'UNE GARANTIE D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DANS L'OBTENTION DES MARCHÉS.

### LES RÉALISATIONS 2025



Environ une centaine de contrats signés par an

L'année 2025 est marquée par l'attribution de la Délégation de Service Public « La gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transport de voyageurs (réseau Guingamp-Paimpol Mobilité) (2026-2031) » en juillet 2025.

#### Attribution de plusieurs marchés publics de travaux :

- La restructuration de la station de traitement des eaux usées de Pont-Ezer à Plouisy en janvier 2025.
- La reconstruction du pôle enfance / jeunesse à Bourbriac en mars/avril 2025.
- Les travaux de réhabilitation du Centre Forêt Bocage en juillet 2025.

#### Attribution de plusieurs marchés de fonctionnement comme :

- La fourniture de carburants en janvier 2025.
- L'entretien des espaces verts et éco-pâturage en janvier 2025.
- La fourniture de matériels pour le Pôle nautique de Loguivy-de-la-Mer en février 2025.



65  
consultations

ont été publiées au cours des neuf premiers mois de l'année par l'Agglomération, dont :



24  
consultations « Travaux »  
soit 37 %



24  
consultations « Services »  
soit 37 %



17  
consultations « Fournitures »  
soit 26 %

### LES CHIFFRES-CLÉS



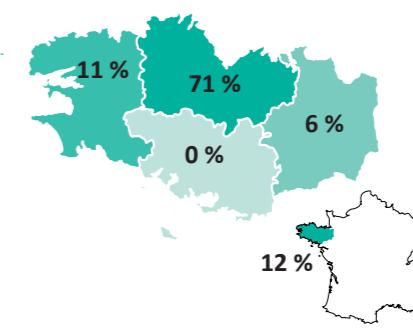
82

marchés publics

et 1 concession (DSP) ont été attribués sur les neuf premiers mois de 2025 (100 marchés en 2024 et 96 marchés en 2023).



30 M€  
de montant d'achat annuel  
environ.



En 2025, près de  
45 %  
des marchés publics  
comportaient des mesures  
environnementales (critères

d'attribution relatif à  
l'environnement ou clauses  
environnementales) ou des  
clauses sociales (des lots  
réservés aux structures  
d'Insertion par l'Activité  
Économique (IAE) ou des heures  
d'insertion pour les personnes  
rencontrant des difficultés  
sociales ou professionnelles  
particulières, imposées aux  
titulaires). Exemple : le marché  
« Entretien des espaces  
verts de Guingamp-Paimpol  
Agglomération et éco-pâturage »  
comportait sept lots avec des  
clauses sociales.



En 2025, près de  
90 %  
des marchés

ont été attribués à des  
entreprises dont le siège  
est situé en Bretagne.  
Environ 70 % des marchés  
publics sont attribués à des  
entreprises costarmoricaines.

### Focus

Le service Achat public et affaires juridiques a également organisé en 2025 deux sessions de formations sur les fondamentaux de la commande publique à destination des agents communautaires.



### LES PERSPECTIVES 2026

- Poursuite du développement des achats durables. Les achats publics ont un rôle majeur à jouer en faveur de la transition écologique et solidaire et du développement économique.
- Plusieurs marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre en projet :
  - Marché de travaux pour le réaménagement partiel du site administratif de Grâces.
  - Marché de travaux pour la restructuration de l'ancien point vert de Guingamp pour l'accueil d'associations caritatives.
  - Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du pôle nautique.
- Finalisation du jury de concours d'architecte pour le nouveau centre aquatique de Guingamp.
- Entrée en vigueur de la nouvelle DSP Mobilités au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE  
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

### ENGAGEMENT

1

**S'associer aux jeunes  
dans la construction  
de leur parcours  
de vie**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Accompagner  
l'insertion  
et l'orientation  
des jeunes**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Encourager l'insertion et la formation
- Développer les dispositifs d'engagements citoyens

### Focus sur

#### Bourse OBER : Booster l'envie d'agir des jeunes

L'Agglomération porte des actions et dispositifs opérationnels qui concourent à développer l'envie d'agir et valoriser l'engagement des jeunes sur le territoire.

Un nouveau dispositif intitulé « OBER » (Agir en breton) a été créé, destiné à accompagner les jeunes du territoire dans leurs projets, qu'ils s'expriment dans les domaines sportif, culturel, artistique, scientifique, associatif ou tout autre champ contribuant au rayonnement du territoire et au lien social.



OBER accompagnera les projets de jeunes avec 2 modalités distinctes :

- Soutien à des initiatives collectives de jeunes de 11 à 25 ans (jusqu'à 2 000 €) pour passer de l'idée à l'action à travers la réalisation de projets.
- Soutien individuel destiné à donner un coup de pouce à des parcours exemplaires de jeunes de 16 à 25 ans (300 à 800 €). Ce soutien vise à mettre en lumière des talents du territoire qui font preuve d'un engagement citoyen local.

### LES RÉALISATIONS 2025

#### Un soutien conforté à l'UCO et l'INSEAC

Guingamp-Paimpol Agglomération soutient très fortement l'enseignement supérieur et la recherche, en co-finançant à hauteur de 50 000 € des travaux de recherche et des thèses de l'Université Catholique de l'Ouest Bretagne Nord et l'INSEAC en psychologie Clinique et sociale (vulnérabilité des femmes aux différents âges de la vie), biotechnologies (valorisation des ressources marines), sciences de gestion (management du bien commun) et Éducation Artistique et Culturelle.

L'Agglomération participe aussi au rayonnement de ses universités en finançant les concours d'envergure nationale U'Cook et U'Cos, et en mettant à disposition la salle de conférence « De l'Armor à l'Argoat » pour les étudiants de Master EAC et les événements de l'INSEAC.

Chaque année, le service Culture de l'Agglomération accueille un alternant : cette année c'est Luccia, alternante en M2 à l'INSEAC, qui a été chargée de suivre, mettre en œuvre et évaluer les projets EAC menés par le service Culture, et d'apporter son appui pour le développement du travail transversal, notamment vers l'Enfance-Jeunesse.



#### De l'international à l'engagement local

En août, un chantier de jeunes volontaires européens a eu lieu au Moulin du Palacret à Saint-Laurent. En partenariat avec l'association Études et Chantiers, il a réuni 12 jeunes européens de 18 à 25 ans, issus de neuf pays différents.

En coopération avec le service biodiversité, les jeunes bénévoles ont réalisé durant deux semaines des travaux de nettoyage et de maçonnerie du canal du moulin, un ouvrage hydraulique ancien. L'objectif de rénovation du patrimoine a été atteint tout en favorisant les échanges culturels et la transmission de compétences utiles aux jeunes volontaires. L'Agglomération a reçu un soutien de 5 000 € de la Région Bretagne, s'inscrivant dans la dynamique de mobilité internationale et de valorisation du patrimoine portée par la collectivité.

#### Argent de Poche : les jeunes s'engagent dans leur commune

Depuis 2020, « Argent de Poche » donne la possibilité aux adolescents de 14 à 17 ans d'effectuer une première expérience de travail en contrepartie d'une indemnité de 15 € par mission de 3h. Entretien des espaces verts, rangement, archivage, nettoyage, aide lors d'événements festifs... Ces différents chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires estivales et contribuent à l'amélioration du cadre de vie. Ces missions s'inscrivent dans la politique jeunesse du territoire, notamment au travers l'implication des jeunes dans la vie de leurs communes. Par le biais de ce dispositif soutenu par la CAF des Côtes d'Armor, l'Agglomération encourage cette jeunesse engagée et investie.



### LES CHIFFRES-CLÉS



Mission  
« Argent de poche »

300

missions « Argent de poche »  
accueillies et encadrées  
par 16 communes



111

ados du territoire  
y ont participé  
(59 filles et 52 garçons).



1 800  
personnes accueillies

par la Structure Infojeunes.



8

apprentis,  
32 stagiaires BAFA accueillis  
dans nos structures d'accueil  
de 0 à 17 ans.



3

projets  
soutenus dans le cadre de la  
Bourse à projets jeunes.

### LA PERSPECTIVE 2026

• Poursuivre la dynamique  
d'accompagnement autour  
de l'envie d'agir des jeunes :  
déploiement de la Bourse OBER.

## ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE  
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

### ENGAGEMENT



**S'associer aux jeunes  
dans la construction  
de leur parcours  
de vie**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Vivre  
sur le territoire**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

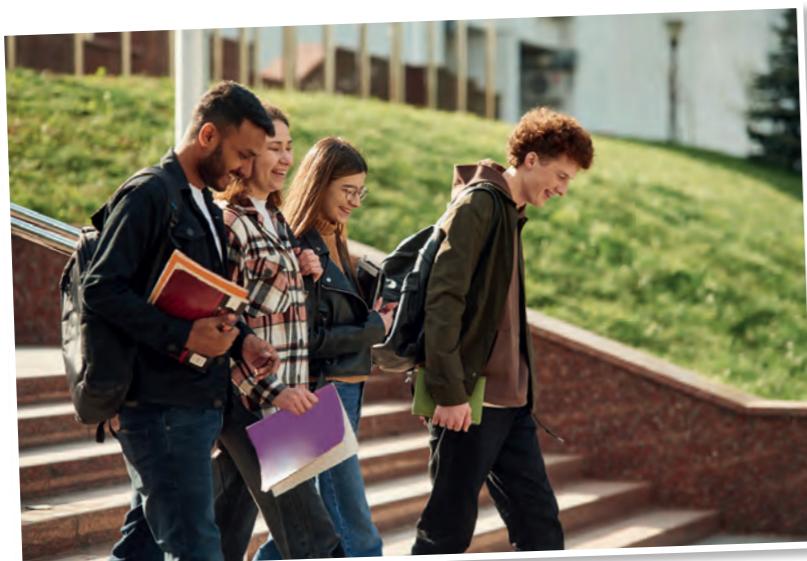


- Améliorer l'offre de services et de loisirs
- Développer la vie étudiante

### LES RÉALISATIONS 2025

#### Vivre et étudier après le bac sur le territoire

Avec 1 500 étudiants, notre territoire est le troisième pôle universitaire des Côtes d'Armor. Accueillir des étudiants de la France entière, ou pouvoir garder sur notre territoire les jeunes costarmoricains est une chance et une richesse que l'Agglo entretient en organisant les rencontres de la vie étudiante à Paimpol et Guingamp, cette année les 9 et 16 octobre. Dans une ambiance chaleureuse autour d'un buffet convivial, agents de l'Agglo et partenaires ont présenté les différentes informations utiles aux étudiants : tourisme, santé, mobilité, culture, sport et accompagnement aux projets...



#### Melting Sports : activités physiques, mixité et rencontres

Depuis 2019, le dispositif Melting Sports propose tous les jeudis des activités sportives ouvertes à tous les jeunes de 18 à 30 ans.

Les objectifs sont de :

- Pratiquer une activité physique
- Découvrir des pratiques sportives
- Favoriser la rencontre entre les jeunes

Le collectif de sportifs regroupe une trentaine de jeunes actifs et étudiants qui participent, de septembre à juin, à des séances multisports : tennis, tchoukball, kayak, escrime, kinball, basket, Viêt Võ Đao, hockey, badminton... Les nombreuses activités de coopération, associées à des sorties et repas, amènent une ambiance conviviale. Le coût faible (35 € adhésion annuelle), combiné à la mise en place d'une navette, rendent accessible cette action partenariale portée par le Centre Ti Menoz, l'Association Habitat Jeunes en Trégor Argoat et le service jeunesse de l'Agglo.



#### Focus sur Favoriser l'aisance aquatique dès 4 ans

L'aisance aquatique, chez les enfants de 4 à 6 ans, est une étape essentielle pour développer la confiance et la sécurité dans l'eau. À cet âge, il ne s'agit pas encore d'apprendre à nager, mais de découvrir le milieu aquatique de manière ludique. Par le jeu, l'enfant apprend à entrer dans l'eau, à flotter, à s'immerger et à se déplacer sans crainte. L'objectif principal est de rendre l'enfant autonome et détendu dans l'eau, tout en respectant son rythme. Encadrée par des maîtres-nageurs formés à cet enseignement, cette initiation contribue à la prévention des accidents et prépare les futures étapes de l'apprentissage de la natation. L'aisance aquatique, c'est avant tout le plaisir et la sécurité retrouvés dans l'eau.

Depuis la rentrée scolaire 2025, la piscine de Guingamp a décidé de s'inscrire pleinement dans cette démarche et propose dans ses groupes « école de natation » deux créneaux par semaine à chaque trimestre et des stages de cinq jours à chaque semaine de vacances.

### LES CHIFFRES-CLÉS



**2 324**  
entretiens

réalisés dans les **2 Points Accueil et Écoute Jeunes (PAEJ)**.



**1 500**  
étudiants  
sur le territoire.



**91**  
jeunes accompagnés  
dans leur recherche  
de logement par le service  
Logez Jeunesse.



**31**  
jeunes du territoire  
ont bénéficié du  
Pass Engagement.

### LES PERSPECTIVES 2026

- Mettre en place des actions sur la mobilité des jeunes, au local comme à l'international.
- Amorce de la réflexion sur un « guide » jeunes.
- Consolider les partenariats en matière de santé mentale ou de logement des jeunes.

# ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE  
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

## ENGAGEMENT

2

Répondre  
aux besoins quotidiens  
des habitants

## OBJECTIF STRATÉGIQUE



Se loger

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Accompagner la réalisation d'une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public
- Participer à la vitalité de toutes les centralités, centres-bourgs et centres-villes
- Lutter contre la vacance du logement et favoriser la réhabilitation du bâti existant
- Accompagner l'habitant dans un nouveau rapport au logement

## LES RÉALISATIONS 2025



L'OPAH-RU,  
la rénovation de  
l'habitat privé des  
petites villes de  
demain sur de bons  
rails

Sur les centralités de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) se poursuit. Cette année, Urbanis, l'Accompagnateur Rénov' missionné par l'Agglomération pour accompagner techniquement les propriétaires dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat a suivi près d'une quarantaine de propriétaires supplémentaires. Près de 120 foyers ont déjà été conseillés ou accompagnés depuis le début de l'opération en juin 2024 et parmi ces derniers, près d'une vingtaine de dossiers devraient être financés d'ici la fin d'année par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah - France Rénov'). Et autant de nouveaux dossiers en cours d'instruction.

Au-delà de l'accompagnement technique et financier conjoint de l'Agglomération, des communes et l'Anah envers les usagers, l'enjeu de l'OPAH-RU est aussi de faire bénéficier les communes de conseils et d'ingénierie pour traiter les situations d'habitat dégradé ayant un impact sur la sécurité (procédures de mise en sécurité en urgence, signalement d'insalubrité...).



### Un accueil et une offre d'habitat s'adaptant aux attentes des gens du voyage

L'année 2025 a vu la poursuite des projets d'équipements d'accueil des voyageurs. L'aire de petite capacité de Plouisy a été achevée, la maison située à Guingamp a fait l'objet de travaux (isolation, chauffage, VMC) et a été attribuée. Sur l'aire de Paimpol, des travaux de sécurisation des installations techniques ont été effectués.

La construction des Terrains Familiaux Locatifs à Saint-Agathon a débuté en juin 2025. Leur livraison, prévue en avril 2026, répondra au souhait de sédentarisation des voyageurs.

En 2026, commenceront la dépollution de l'aire de Bellevue et la construction de l'aire de petite capacité de Pabu. La mise en application du schéma départemental 2026-2032 pour l'accueil des gens du voyage, dont les prescriptions et le volet social permettront encore plus d'inclusion, sera engagée.

### Habitat social : lancement des opérations de renouvellement urbain sur Kernoa

Après une large concertation entre la Ville de Paimpol, le bailleur social Terres d'Armor Habitat, l'Agglomération et les habitants, le quartier de Kernoa à Paimpol va faire peau neuve ! D'un coût total de 21 M€, le programme est ambitieux : 39 logements démolis et reconstruits ou créés par division de grands logements existants sur site, 194 logements réhabilités ou restructurés avec l'emploi de matériaux biosourcés et mise en accessibilité Personne à Mobilité Réduite (PMR). Outre la création d'une chaufferie bois, les travaux permettront d'atteindre l'étiquette B soit un gain énergétique de près de 50 % au bénéfice des locataires. Engagés en cette fin d'année 2025, ils se poursuivront jusque 2028.

Conformément à son Programme Local de l'Habitat (PLH), l'Agglomération versera près de 1,2 M€ pour cette opération souhaitée exemplaire en matière de développement durable.



## Focus sur



### Étude pré-opérationnelle pour la requalification urbaine et immobilière de l'Abbaye de Bégard - Animations temporaires sur le site

L'Abbaye de Bégard est investie par l'Agglomération et la ville de Bégard depuis l'achat du site en juin 2024. Une étude pré-opérationnelle de requalification multithématische et transversale à l'ensemble du site a été lancée en septembre 2024 et se clôturera en 2026. À ce stade, les deux premières phases ont été validées (études diagnostic et pré-programmation). Un volet consacré à la participation citoyenne et à l'urbanisme transitoire est prévu sur toute la durée de l'étude. De nombreuses animations ont déjà eu lieu : ateliers avec les partenaires, réunions publiques, visites grand public, fête de la musique, journées du patrimoine, concerts, murder party, ... La ville de Bégard comme l'Agglomération ont à cœur de co-construire ce projet et de faire vivre ce site dès aujourd'hui (en phases études puis chantiers) avec les acteurs locaux pour bénéficier d'un nouvel espace public en plein cœur de la ville.

## LES CHIFFRES-CLÉS



### Aides à l'amélioration de l'habitat

120  
dossiers de demande d'aide.

980 €  
d'aide attribuée  
en moyenne aux particuliers  
(en plus du diagnostic et de  
l'accompagnement gratuit).

430  
foyers informés, conseillés  
ou accompagnés.



### Aides au logement social

Près de  
1,4 M€  
d'aides sollicitées en 2025  
par les bailleurs sociaux.

352  
logements sociaux  
cofinancés par l'Agglomération.



OPAH-RU  
21  
visites de biens immobiliers  
faites (26 % des objectifs 2024).

17  
propriétaires ont déposé un  
dossier de rénovation globale  
(59 % des objectifs 2024).

3  
co-propriétés ont bénéficié  
d'un diagnostic complet  
et 1 d'un accompagnement  
Ma Prime Renov' Copro  
(100 % des objectifs 2024).

16  
projets de bailleurs déposés  
(46 % des objectifs 2024).



## Focus sur



### De nouveaux objectifs pour le Point Info Habitat

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'Agglomération est signataire d'un « Pacte Territorial France Rénov », nouveau programme d'aide à l'amélioration de l'habitat conventionné avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL22). Quelles que soient leurs ressources, les propriétaires peuvent bénéficier de conseils personnalisés pour rénover et de subventions aux travaux (sous conditions). Amélioration énergétique, adaptation à l'âge ou au handicap, investissement locatif, lutte contre l'habitat indigne, énergies renouvelables... Pour s'informer, il suffit de contacter le Point Info Habitat de l'Agglomération au 02 96 13 59 59 pour fixer un rendez-vous lors de l'une des 24 permanences assurées chaque mois sur tout le territoire (ou bien directement à domicile pour certains cas particuliers).

## LES PERSPECTIVES 2026

- Poursuite des actions de renouvellement urbain sur les communes engagées et développement de nouveaux leviers au service de la reconquête des centralités.
- Relance d'un nouveau marché de suivi-animation pour l'amélioration de l'habitat privé pour accompagner les habitants en matière de projets d'habitat sur les 57 communes.
- Mise en application du schéma départemental 2026-2032 pour l'accueil des gens du voyage, dont les prescriptions et le volet social permettront encore plus d'inclusion.

## ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE  
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

### ENGAGEMENT

2

**Répondre  
aux besoins quotidiens  
des habitants**

### LES RÉALISATIONS 2025

#### Une politique éducative centrée sur le mouvement

Bouger, explorer, essayer : autant d'expériences essentielles pour bien grandir. L'Agglomération s'engage toute l'année à promouvoir l'activité physique auprès des enfants et des jeunes, à travers des actions adaptées à chaque âge.



Des ateliers motricité sont proposés dans les crèches et les espaces jeux des Relais Petite Enfance (RPE). Grâce à des parcours ludiques, les enfants découvrent leur corps, développent leur coordination et prennent confiance.

À Bourbriac et Plésidy, Cap Découverte permet aux enfants de s'initier à différents sports à travers des cycles de quatre semaines pour bien apprendre les bases de chaque discipline.

À Guingamp, le Service Jeunesse propose un atelier danse avec des styles variés : danse orientale, hip-hop et dance hall. Le travail des jeunes est présenté lors d'un gala annuel, moment fort de valorisation.

#### Prévenir les troubles de l'oralité chez les bébés

Le projet sur l'oralité alimentaire et verbale s'est inscrit dans le cadre du plan de formation « Ambition Enfance-Égalité » de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Par le biais des Relais Petite Enfance (RPE), l'objectif visait à transmettre des messages clés de prévention et de pratiques favorisant le développement du langage, et de répondre aux principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Les services petite enfance et le service parentalité de l'Agglomération ont collaboré pour construire un plan d'action et proposer des temps de formations et des actions en faveur du développement langagier et de la prévention des troubles de l'oralité alimentaire. Durant deux années, des actions se sont déployées sur l'ensemble du territoire avec l'organisation du temps fort « la quinzaine de l'oralité » en mars 2025.

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Se soigner**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Agir sur le niveau de santé des habitants
- Accompagner les initiatives locales permettant d'améliorer l'accès et les conditions d'exercice de la santé sur le territoire
- Faire du sport, un outil de « santé publique », d'épanouissement et de bien-être



#### Le CLS organise des actions de prévention

Le Contrat Local de Santé (CLS) s'investit dans de nombreuses actions de prévention au profit de la santé des habitants du territoire. Des ateliers autour de l'alimentation, mêlant apports théoriques et pratiques, ont été animés afin de promouvoir une alimentation saine et durable.

Cet été, 70 retraités ont pu participer à des marches estivales, favorisant l'activité physique, la convivialité et la lutte contre l'isolement. En septembre, une conférence sur le thème « mémoire et avancée en âge » a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire, comment l'entretenir et quels signes doivent alerter sur l'apparition d'une pathologie. En octobre 40 actions ont été organisées par l'Agglomération et ses partenaires dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale sur le thème du lien social.

Enfin, dans le cadre du mois sans tabac, le CLS a proposé un programme d'accompagnement à l'arrêt du tabac à destination des jeunes.

### LES CHIFFRES-CLÉS



**18**  
partenaires investis

et près de 1 060 personnes touchées par des actions lors de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM).



**18**  
internes en médecine,  
7 étudiants d'autres filières médicales et paramédicales,  
12 professionnels récemment installés.



**80 000**  
usagers  
à la piscine de Paimpol et  
**102 000**  
à la piscine de Guingamp  
tout type de publics confondu.

#### Ouverture et soutien de l'Agglomération aux Maisons de santé à Bourbriac et Bégard

La maison de santé de Bourbriac a été inaugurée le 31 janvier 2025 et ouverte au public en juin de la même année. Soutenue par le fonds de concours de l'Agglomération, la commune a réalisé un équipement structuré en deux pôles : médecine générale et paramédical. Un studio équipé complète l'ensemble afin de faciliter l'accueil de stagiaires ou d'internes en médecine.

Depuis décembre 2024, la maison de santé pluriprofessionnelle de Bégard accueille également sa patientèle. Elle réunit une vingtaine de professionnels : médecins généralistes, spécialiste (gynécologue) et paramédicaux (sages-femmes, infirmiers, IPA, ostéopathes, orthophonistes, psychologue, neuropsychologue).

L'Agglomération soutient le développement de ces équipements qui ont pour vocation de renforcer l'attractivité médicale sur notre territoire par le développement de l'exercice coordonné.

#### Accueil des étudiants en santé et nouveaux professionnels soignants

En mai et novembre, le Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé - CPTS Armor-Argoat a organisé des soirées d'accueil pour les étudiants en santé en stage sur le territoire et les professionnels soignants récemment installés. Favoriser l'accès aux soins pour les habitants du territoire est une des priorités inscrites au CLS.

L'objet de cette rencontre est de permettre aux étudiants qui débutent leur semestre et aux nouveaux professionnels de tisser du lien entre eux, mais aussi de rencontrer des médecins, des maîtres de stage et professionnels du territoire, de favoriser le lien ville-hôpital ainsi que le réseau professionnel.

L'objectif de ces soirées conviviales est de stimuler l'intérêt et l'attractivité envers le territoire en mettant en avant ses richesses tant sur des aspects professionnels que personnels.



#### Focus sur



#### Des piscines ouvertes à tous : sport, santé et inclusion

Les piscines de l'Agglomération mènent une action forte en faveur du sport, de la santé et de l'inclusion. À la piscine de Guingamp Ar Poull-Neuval, huit associations et structures bénéficient de créneaux dédiés ou partagés : Gem Chlorophylle, Ligue contre le cancer, hôpitaux de jour, CDSA 22, Maison de l'Argoat, MAS de Callac, Ehpad de Kersalic et ASAD Plouha. Elles y pratiquent aquagym adaptée, aéronautique aquatique, natation ou activités libres.

La piscine de Guingamp a également déployé en 2025 des stages massés pour les scolaires, initiés avec l'école de Tréglamus et étendus à neuf établissements : 12 classes, soit 250 élèves, bénéficient d'un apprentissage intensif (40 minutes par jour, quatre fois par semaine).

À la piscine de Paimpol Islandia, des créneaux spécifiques accueillent les enfants en situation de handicap afin de favoriser l'apprentissage, la confiance et l'autonomie avant une intégration en cours classiques. Et un créneau dédié à la rééducation accompagne les personnes en convalescence grâce à des exercices adaptés favorisant récupération et bien-être.

#### LES PERSPECTIVES 2026

- + Accroissement des créneaux de l'Association Subaquatique à Paimpol afin d'organiser des séances à l'année d'handisub.
- + Déploiement de la téléconsultation assistée.

## ÊTRE REDISTRIBUTIF

### METTRE EN PARTAGE UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

#### ENGAGEMENT

2

**Répondre  
aux besoins quotidiens  
des habitants**

#### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Se déplacer**

#### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Renforcer l'accessibilité du territoire
- Répondre aux besoins de mobilité du quotidien



#### Focus sur



##### Les navettes pour le festival du Chant de Marin à Paimpol

Lors du Festival du Chant de Marin du 8 au 10 août 2025, l'Agglomération a étendu les horaires de la ligne 4. La ligne 4 (deserte interne à Paimpol) a fonctionné du vendredi au dimanche jusqu'à 1h du matin, au tarif habituel (1€ le trajet).

Ce service de « navette » mis en place à titre expérimental pour la première année a été un véritable succès avec près de 800 voyages en 3 jours (dont plus de la moitié hors des horaires habituels de la ligne 4). À titre de comparaison, il y a eu environ 650 voyages recensés en août 2024.

En proposant ce service, l'Agglomération a souhaité contribuer à la réduction du nombre de voitures dans le centre de Paimpol et proposer une solution alternative à la voiture pendant la durée du festival.

#### LES RÉALISATIONS 2025



##### Sensibilisation à la mobilité douce

Pour intégrer davantage dans nos déplacements quotidiens les transports en commun et les modes actifs, l'Agglomération a mis en place plusieurs actions :

- Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'Agglomération a participé à la semaine européenne des mobilités en septembre 2025. Du 13 au 20 septembre, les bus et transports à la demande étaient gratuits.
- À l'occasion de « Mai à vélo », l'équipe Guingamp-Paimpol Mobilité a organisé des animations en gares de Callac, Guingamp et Paimpol (essai de vélo à assistance électrique, diagnostic vélo, etc.).
- Plusieurs agents de l'Agglomération ont participé au challenge des mobilités « À vélo au boulot » pendant la semaine du 12 au 18 mai, pour un total de 4 329 km parcourus en vélo, marche, transports en commun et co-voiturage.
- Des sorties à vélos encadrées par des professionnels ont également été organisées pour favoriser la remise en selle.

Dans le cadre de la Délégation de Service Public - DSP Mobilité, l'Agglomération a fait l'acquisition de trois vélos cargo, davantage à destination des familles. Cette nouvelle offre a été plébiscitée : les trois vélos-cargos sont loués et une liste d'attente montre l'intérêt pour ce service.



##### Participation de l'Agglomération au développement de l'offre TER en Bretagne Nord

La Stratégie Nationale Bas Carbone fixe des objectifs ambitieux de décarbonation dans le secteur du transport : -28% à l'horizon 2030 (par rapport à 2015) ; -100% à l'horizon 2050.

Sur le territoire breton, bien que la fréquentation des TER (Trains Express Régionaux) soit en constante augmentation, elle demeure encore trop limitée. Et le restera si l'offre de service TER ne s'améliore pas, pour s'intégrer davantage dans le paysage des déplacements du quotidien.

C'est pour atteindre cet objectif que la Région, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) régionale, porte le projet de développement du BreizhGo Express Nord Armor, soutenu financièrement par Guingamp-Paimpol Agglomération, aux côtés d'intercommunalités costarmoricaines.

##### Ligne Guingamp-Carhaix : participation au financement

D'une longueur de 53 km, la ligne Guingamp-Carhaix s'inscrit entre les départements des Côtes d'Armor et du Finistère et est essentielle à la desserte ferroviaire du centre Bretagne (dessert de huit à neuf trains par jour). L'état des infrastructures (voie, ouvrages d'art, ouvrage en terre, signalisation et téléphonie ferroviaire) nécessite, pour pérenniser la ligne et le service, des travaux de renouvellement conséquent en 2027.

Afin de sauvegarder cette desserte TER, l'État, la Région Bretagne, les départements du Finistère et des Côtes d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération, Poher Communauté et SNCF Réseau se sont mobilisés pour financer conjointement l'opération de régénération de la ligne. Les études sont en cours et se termineront en 2026.



**2 668**  
élèves

inscrits aux services Guingamp-Paimpol Scolaire pour l'année 2025-2026.



Près de  
**30**

demanded de création  
d'arrêts scolaires et la moitié acceptée pour la rentrée 2025.



**190**  
Vélos à Assistances Électriques.

#### LES CHIFFRES-CLÉS



**61 900**  
passagers

environ sur les lignes de bus Guingamp-Paimpol (donnée par projection : 51 590 comptabilisés fin septembre 2025).



**7 340**  
réservations

sur le service de transport à la demande Guingamp-Paimpol Bus+ (TAD/TPMR) (donnée par projection : 6 166 comptabilisées fin septembre 2025).

#### LES PERSPECTIVES 2026

Mise en place de la nouvelle DSP et continuité du service : le prochain contrat de DSP débute en janvier 2026 et sera opéré par le Groupe Jézéquel – Armor Argoat Mobilité. À compter de septembre 2026, les services vont évoluer pour les bus (augmentation de l'amplitude et des fréquences), le transport à la demande (augmentation du nombre de créneaux disponibles, diminution du délai de réservation, création d'un nouveau secteur) :

- Réseau de bus restructuré à Guingamp : l'amplitude et la fréquence horaires vont augmenter avec des itinéraires modifiés pour s'adapter aux besoins observés (fréquentation des arrêts)
- Évolution offre TAD (réservation jusqu'à 2h avant) : le service de transport à la demande sera plus attractif car réservable jusqu'à 2h avant le départ et complètera l'offre de bus.
- Nouveaux services : le développement d'une application permettra de poursuivre la modernisation du réseau. Une nouvelle agence à Paimpol et un réseau de dépositaires viendront compléter les lieux d'accueil physique pour les 57 communes.

# ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE  
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

## ENGAGEMENT

3

**L'humain  
au cœur  
de nos services  
publics**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Prévenir  
les discriminations  
et contribuer  
à redonner à tous  
leur dignité**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Apporter une aide aux populations les plus fragiles
- Mettre en œuvre une politique tarifaire juste
- S'adapter au vieillissement de la population
- Lutter contre toutes les formes de discrimination

## LES RÉALISATIONS 2025



**S'adapter au vieillissement de la population  
et aux besoins des plus fragiles**

Dans le cadre de son Point Info Habitat (02 96 13 59 59), l'Agglomération accompagne les seniors et les personnes en situation de handicap pour améliorer leur confort quotidien et favoriser leur maintien à domicile. Initialement réservé aux ménages aux revenus modestes, ce dispositif a été étendu au 1<sup>er</sup> janvier 2025 aux foyers à revenus intermédiaires (3<sup>ème</sup> des quatre catégories de revenus définies par l'ANAH). L'accompagnement comprend un diagnostic du domicile réalisé par un professionnel agréé (SOLIHA ou URBANIS). Selon les besoins, des solutions personnalisées sont proposées : aménagement d'une douche, installation d'un monte-escalier, adaptation des sols ou ajout de rampes. Un rapport détaillé présente aux bénéficiaires les préconisations de travaux illustrées et les financements prévisionnels intégrant les aides « Ma Prime Adapt » de l'ANAH. Le dispositif sera reconduit en 2026.



### La question du genre dans l'aménagement des espaces publics

Les 17 et 18 mars, les services enfance et jeunesse de Guingamp-Paimpol Agglomération, accompagnée par la géographe Édith Maruéjouls, ont proposé plusieurs temps de réflexion sur l'égalité filles-garçons, centrés sur la question de la mixité dans les espaces publics et éducatifs. Ils ont permis aux professionnels de s'interroger sur les pratiques d'aménagement et d'animation afin de concevoir des espaces inclusifs, adaptés à toutes et tous. Cette approche vise à garantir que chacun se sente à l'aise, accueilli et légitime dans les espaces collectifs, qu'ils soient de loisirs, éducatifs ou publics. Une étape clé dans la construction d'une culture commune autour de la mixité et de l'égalité au sein de la direction services aux familles pour une poursuite du travail sur les espaces, la formation continue des équipes, et l'intégration systématique de la question du genre dans les projets à venir.

### Prévention et sensibilisation aux usages des écrans du CISPDR



Face à l'usage croissant des écrans, le CIAS développe des actions pour sensibiliser aux dangers des écrans et d'internet auprès de différents publics dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR) :

- En 2025, l'association E-enfance est intervenue dans cinq collèges et un lycée sur le cyberharcèlement, la dépendance et l'impact des écrans sur la santé. Huit classes du CE2 au CM2 ont bénéficié du programme « Les Super-héros du Net ».
- L'action « Et si on levait les yeux » a permis à trois classes de CM de disposer d'un kit pédagogique et d'un film pour aborder les effets d'un usage excessif des écrans et les bonnes pratiques numériques. Une diffusion grand public en présence du réalisateur a également été proposée.
- Deux conférences du Dr Ducanda sur la gestion des écrans et la surexposition ont été organisées à destination des professionnels de l'enfance, afin de les outiller et d'accompagner les parents et leurs enfants sans culpabiliser.

Un travail de concertation est mené régulièrement avec les chefs d'établissement scolaire afin de recueillir leurs attentes et de proposer des actions adaptées aux réalités du terrain.

### Les piscines au service du lien social

L'eau, milieu porteur et apaisant, favorise la reprise d'activité physique sans traumatisme articulaire et maintient notre mobilité dans la lutte contre le vieillissement. Guingamp-Paimpol Agglomération a voulu dès lors que l'accueil du public en activité « sport-santé » en piscine soit une de ses priorités. Cinq associations, recevant des publics différents ont signés des conventions avec l'Agglomération : la ligue contre le cancer, la lutte contre la détresse psychologique (association Chlorophylle), une association de polyhandicapé, l'accueil de jour de Guingamp (Maison de l'Argoat) et enfin un Ehpad (Kersalic). Chacune d'elles se voit attribuer un créneau dédié toute l'année. Une sixième association VYV3 Bretagne reçoit un public indépendant dirigé généralement par un personnel de santé. Elle oriente ces personnes vers des créneaux proposés par notre piscine et ouvert à tous. Pour chacun, le personnel formé oriente et encadre les usagers dans un cadre sécurisé et bienveillant. La qualité de l'accueil repose sur l'écoute, la disponibilité et la personnalisation du suivi, permettant aux pratiquants de renouer avec le plaisir du mouvement tout en améliorant leur santé. La piscine devient ainsi un véritable lieu de bien-être, de prévention et de lien social.



### Focus sur



**Capital filles :  
un partenariat  
au féminin**

L'Agglomération est engagée depuis plusieurs années dans le dispositif capital filles ; dispositif qui met en relation une professionnelle de tout domaine et une lycéenne du Lycée Pavie afin de l'accompagner une partie de l'année dans la poursuite de ses études et de son avenir professionnel. La marraine, la professionnelle et la filleule, la lycéenne, se rencontrent et échangent sur le soutien dont a besoin l'étudiante. Le soutien peut prendre différentes formes, l'aide à la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, l'aide à la recherche d'une formation, d'une mise en relation avec un autre professionnel pouvant lui évoquer les contours de son métier. Cela peut aussi concerner l'accompagnement à l'inscription sur Parcoursup. Être marraine est un acte citoyen et de solidarité ; il est nécessaire d'aider les étudiantes à imaginer que tous les métiers et toutes les formations leur sont accessibles et non genrés. La marraine peut avoir un rôle moteur et déclencheur de nombreuses opportunités. Ce partenariat est riche d'enseignements et de relations humaines.

## LE CONTRAT INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (CISPDR) EN QUELQUES CHIFFRES

En 2025 et dans la continuité des exercices précédents, dans le cadre de la stratégie locale du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR), le CIAS a proposé :



**2**

conférences sur la surexposition aux écrans et sur les risques d'Internet (réseaux sociaux, pornographie) qui ont réuni 206 personnes (parents et professionnels).



**261**

lycées ont bénéficié d'une sensibilisation sur les dangers de la consommation de stupéfiants.



**8**

classes de 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> ont bénéficié d'interventions sur la sexualité et la pornographie.



**340**

élèves ont participé à des actions de prévention sur la thématique du harcèlement.



**390**

écoliers ont pu assister à des actions de prévention sur l'égalité femmes/hommes et sur l'usage d'Internet et des réseaux sociaux.



**130**

séniors ont été sensibilisés sur les questions de prévention routière.



**100**

personnes environ ont assisté à une représentation traitant du rapport femmes/hommes.



### LES PERSPECTIVES 2026

- ⊕ Lancement d'un lieu ressource parentalité : la Maison des Parents.
- ⊕ Valider et mettre en œuvre la nouvelle stratégie de prévention (CISPDR) sur le territoire.
- ⊕ Mener un programme ambitieux d'actions de prévention et d'accès aux droits au regard des besoins.
- ⊕ Poursuivre le travail d'inclusion des enfants en situation de handicap dans nos structures d'accueil.
- ⊕ Maison des solidarités : cette année, Guingamp-Paimpol Agglomération a poursuivi le portage du projet de réhabilitation de l'ancien Gamm Vert à Guingamp (rue de l'Yser), pour en faire la Maison des Solidarités, destinée à héberger les associations caritatives actuellement logées rue du 48<sup>ème</sup> RI (Secours Populaire, Restaurants du Cœur, Centre Alimentaire, Croix-Rouge Française), à travers des études de maîtrise d'œuvre. Ce projet représente un investissement de 1 250 000 € TTC et se concrétisera en 2026 par le démarrage des travaux au printemps et la mise à disposition des locaux aux associations en fin d'année.



## ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE  
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

### ENGAGEMENT

3

**L'humain  
au cœur  
de nos services  
publics**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE

2

**Mettre en œuvre  
notre projet éducatif  
en faveur des familles  
et des enfants**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Réaliser des équipements fonctionnels et attractifs sur le territoire
- Développer une stratégie unique de développement des réponses aux familles

### LES RÉALISATIONS 2025



#### Programme de réussite éducative

Le Programme de Réussite Éducative, piloté par la Ville de Guingamp et Guingamp-Paimpol Agglomération, met en place un parcours éducatif personnalisé pour accompagner les enfants et les adolescents de 2 à 16 ans des quartiers prioritaires de la Ville, en collaboration étroite avec les familles et les partenaires locaux.

Ce parcours individualisé vise plusieurs objectifs : soutenir les élèves en difficulté, prévenir le décrochage scolaire, renforcer la confiance en soi et aider à construire une identité citoyenne. Au-delà du soutien scolaire, le programme offre aux jeunes des accès aux loisirs et aborde des sujets essentiels comme la santé et les droits des enfants.

Pour les jeunes de plus de 11 ans, des actions spécifiques sont organisées : l'atelier de soutien éducatif, qui se tient deux soirs par semaine, et la semaine de pré-rentrée pour accompagner les futurs collégiens à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.



### Focus sur



#### Un nouveau schéma territorial de services aux familles pour le territoire

Afin de permettre une meilleure lisibilité de la politique publique autour d'enjeux transversaux cohérents, l'Agglomération a fait le choix d'engager une large concertation visant à élaborer un projet de territoire unique et partagé en matière de services aux familles. Annexé à la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF, le schéma 2025-2029 fixe un cap clair : développer une offre de services accessible, diversifiée et adaptée aux réalités locales. 21 nouvelles actions ont été retenues autour des 6 thématiques : petite enfance, enfance, jeunesse, handicap, parentalité et accès aux droits.

Rappelons que la mobilisation des différents acteurs sur la précédente période a permis d'engager de nombreux projets sur le territoire : mise en place d'une coordination handicap, dispositif d'accueil pour les familles en insertion, mise en réseau des gestionnaires d'Accueils de loisirs, nouvelles actions en matière de logement et de santé mentale des jeunes...



### LES PERSPECTIVES 2026

- + Écriture d'un nouveau projet éducatif avec les élus.
- + Mise en œuvre des actions de la nouvelle Convention Territoriale Globale 2025-2029.
- + Valoriser les métiers de l'accompagnement éducatif.
- + Développer et maintenir une offre qualitative d'accueil des enfants dans les crèches et les accueils de loisirs.
- + Mettre en œuvre le Service Public de la Petite Enfance.
- + Adapter les projets pédagogiques des structures aux évolutions sociétales.

### LES CHIFFRES-CLÉS



221  
enfants

accueillis en crèche.



+ 62 %  
de fréquentation ALSH

(3-11 ans) entre 2019 et 2025.



976  
enfants

accueillis (ALSH 3-11 ans).



729  
jeunes

accueillis (ALSH 12-17 ans).



31

séjours proposés  
(1 518 nuitées pour 3-17 ans).



74

jeunes accompagnés  
dans le cadre du programme de réussite éducative.



# 2

## ÊTRE REDISTRIBUTIF

METTRE EN PARTAGE  
UN SERVICE ADAPTÉ AUX HABITANTS

ÊTRE REDISTRIBUTIF | AMBITION N°2

### ENGAGEMENT

3

**L'humain  
au cœur  
de nos services  
publics**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Humaniser  
l'accès au  
numérique**

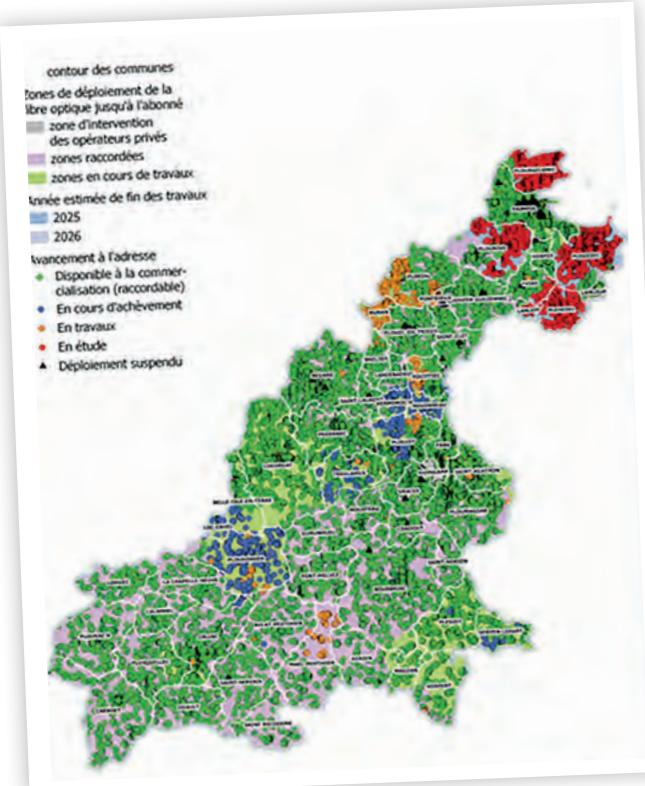
### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Lutter contre la fracture numérique
- Aménager le territoire numérique

### LES RÉALISATIONS 2025

Déploiement de la fibre : où en sommes-nous ?



### LES CHIFFRES-CLÉS



**38 329**  
locaux raccordables  
au très haut débit  
(sur les 52 118 à faire)  
sur Guingamp-Paimpol  
Agglomération.



**22 957**  
foyers et entreprises  
ont fait le choix de passer  
à la fibre au 1<sup>er</sup> novembre 2025.



Un taux  
de commercialisation de  
**59,89 %**

### LA PERSPECTIVE 2026

+ Fin 2026, l'ensemble du réseau public breton de fibre optique sera construit.

# 3

## FAIRE COLLECTIF

AGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

### ENGAGEMENT

1

**Simplifier  
notre service  
public**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Favoriser  
l'engagement  
des citoyens**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Encourager les dynamiques associatives
- Développer la mobilisation citoyenne

### LES RÉALISATIONS 2025



**Agir pour favoriser les coopérations citoyennes  
et institutionnelles vers une citoyenneté partagée**

Dès 2019, l'Agglomération a créé un poste de chargé de mission de la vie associative et de la mobilisation citoyenne dont les objectifs majeurs étaient d'accompagner et d'animer le conseil citoyen et de favoriser une meilleure intégration des habitants dans le processus de réflexion, de décision et de déploiement des politiques.

Afin de poursuivre dans ce sens et de structurer la démocratie participative sur le territoire, l'Agglomération a répondu, fin 2024 à un appel à manifestation d'intérêt sur le thème des Transitions Territoriales et démocratie auprès de l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs du Développement local) et a été retenue. Dès janvier 2025, les membres de l'UNADEL ont arpentié le territoire afin de mettre en place des écoutes territoriales dans le but de collecter et d'analyser la parole des différentes composantes de la démocratie, d'établir un premier diagnostic et de donner de la visibilité à la mission mobilisation citoyenne et au conseil citoyen. Le 21 mai, l'Unadel a présenté aux participants les restitutions miroirs. L'objectif à terme est de définir une méthodologie et de construire une feuille de route permettant à l'Agglomération d'enclencher une participation citoyenne active.



### Un pas pour ma planète ! édition 2025

Pour sa sixième édition, Un pas pour ma planète ! a rassemblé 30 partenaires autour de 60 animations réparties sur tout le territoire. Coordonnée cette année par un étudiant accueilli à l'Agglomération en stage de fin d'étude, l'événement a permis de dresser un bilan des cinq premières éditions et de renforcer les liens avec les acteurs locaux engagés. Véritable temps fort citoyen, il valorise l'expertise et l'engagement des associations, entreprises et communes dans la transition écologique. Spectacles, ateliers, balades ou projections ont sensibilisé les habitants et contribué à la mise en œuvre du Plan Climat Énergie de l'Agglomération.



### Un conseil citoyen actif dans la vie territoriale

Les membres du conseil citoyen, dans le cadre d'auto-saisines se sont engagés depuis plusieurs mois dans trois groupes de travail dont les thématiques sont l'eau, l'égalité hommes-femmes dans les espaces publics et la santé. Les travaux seront restitués auprès de l'Agglo en 2025 et courant 2026. En complément, quelques membres sont également investis au sein de six commissions de l'Agglo afin d'apporter leur expertise, leur regard et d'être tenu informés des travaux et réflexions de la collectivité. En septembre, le conseil citoyen a également pris part à l'événementiel « un pas pour ma planète ! ». Enfin, ils envisagent de mettre en place un projet de ciné-citoyen sur 2026-2027. Ce projet dont l'enjeu majeur serait de créer des espaces de débat et d'apporter de la matière aux spectateurs sur des sujets relevant de compétences de l'Agglo inclut la projection de six films, deux voire trois projections par film réparties sur l'ensemble du territoire. Afin de nourrir leur réflexion, les conseillers citoyens participent régulièrement à des journées thématiques, des séminaires et des assises.



### Eau la la !!! La sensibilisation continue

Depuis 2019, la campagne « Eau la la !!! C'est beau la mer », conçue en partenariat avec Lannion-Trégor Communauté et répondant aux objectifs des SAGE et des documents d'objectifs Natura 2000 du territoire, sensibilise les usagers du littoral aux gestes et bonnes pratiques pour préserver l'environnement marin. La campagne se décline en 6 grandes thématiques liées à la qualité de l'eau et à la biodiversité marine.

Cette année, la médiation auprès des acteurs et structures-relais concernées par ces questions a été réalisée sous forme de réunions d'informations. Ainsi, gestionnaires de ports, centres nautiques, associations de plaisanciers... ont été invités à participer à l'un des 4 temps d'information organisés par l'Agglo sur le littoral, entre Plouha et Penvénan.



#### Focus sur



#### Création du fonds de solidarité inter associatif

Ce fonds a vu le jour en 2025 au cours de la campagne de subventions aux associations. D'un montant de 18 815 €, il est alimenté par une participation financière de 2 % des associations subventionnées par l'Agglo. Ces 2 % ne sont appliqués qu'aux 32 associations dont le montant de subvention est égal ou supérieur à 5 000 €. Les participations des associations contributrices oscillent entre 100 € et 2 000 €. Les associations du territoire avaient jusqu'au 31 août pour déposer le dossier de demande d'aide financière et devaient relever du champ habituel des demandes de subventions (culture, jeunesse, ESS, habitat, économie). Pour les demandes d'ordre humanitaire et/ou sportif, une validation politique complémentaire sera nécessaire. Les associations éligibles sont celles ayant déjà obtenu une subvention en 2025 ou traversant une situation de fragilité financière. 8 associations ont répondu à cet appel afin de prétendre à une aide éventuelle de l'Agglo. Le Conseil d'agglo du 25 novembre a apporté son soutien complémentaire au CASCI, au Centre Forêt Bocage et à l'école de musique des 3 rivières.



### Cultiver la solidarité avec les jardins solidaires

Historiquement, il existait deux jardins solidaires sur le territoire, à Bégard et Callac. Le principe ? Développer des jardins collectifs où sont produits des légumes de façon bénévole à destination des structures d'aide alimentaire locales. Ces jardins permettent ainsi de compléter les paniers d'aide alimentaire avec des légumes frais et de saison. Dans le cadre de son projet alimentaire territorial, l'Agglo encourage le développement de nouveaux jardins tout ou partie solidaires : à Pontrieux et à Ploumagoar, des parcelles collectives et solidaires se sont greffées à des projets de jardins partagés. Un troisième jardin est en projet à Paimpol. Une visite sur les jardins de Bégard et de Callac avec les nouveaux jardiniers a eu lieu en septembre, pour développer les coopérations entre jardins et favoriser le partage d'expérience.

## LES CHIFFRES-CLÉS

### Conseil citoyen



7 membres au bureau.



3 coordinateurs.

Entre 5 et 10 conseillers citoyens

au sein des groupes de travail.



4 newsletters « Le Lien Agglo-Assos ».



1,4 M€ versés aux associations du territoire.



15 Emplois Associatifs Locaux pour 113 000 €.



21 associations aidées pour un montant total de subventions de 567 345 € portées par le service développement économique.



10 agents formés

pour mieux appréhender les dossiers de demandes de subventions (temps dispensé par l'ADESS).



28 associations soutenues

dans l'organisation d'événements sur tout le territoire.



## LES PERSPECTIVES 2026

+

L'Agglo renforcera son soutien aux associations en augmentant la fréquence et la régularité de l'accompagnement dédié.

+

Bilan des éditions Un pas pour ma planète !

## FAIRE COLLECTIF

AGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS  
CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

### ENGAGEMENT



**1**  
*Simplifier  
notre service  
public*

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**2**  
*Renforcer  
la relation  
à l'usager*

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Rapprocher l'usager de l'Agglomération
- Donner plus de visibilité au service rendu par l'Agglomération

### LES RÉALISATIONS 2025



**Un Mémo-tri**  
*pratique pour trier  
sans se tromper*

Accroché sur le frigo ou glissé dans un tiroir, le Mémo-tri est devenu le compagnon du quotidien pour trier sans se tromper. En un coup d'œil, il rappelle les bons gestes et rend le tri plus simple et cohérent pour tous.

Ce document actualisé illustre en image les consignes de tri : tous les papiers et emballages se trient dans le bac jaune. Véritable outil de pédagogie, il aide à comprendre pourquoi et comment mieux trier, en présentant de façon claire les bons réflexes pour chaque type de déchet.

Distribué à l'automne 2025 sur l'ensemble du territoire, il illustre la volonté de Guingamp-Paimpol Agglomération de renforcer la proximité avec les usagers et de rendre plus visible le service public de gestion de déchets.

Une campagne d'information accompagne cette diffusion pour encourager chacun à faire du tri un réflexe simple et durable.

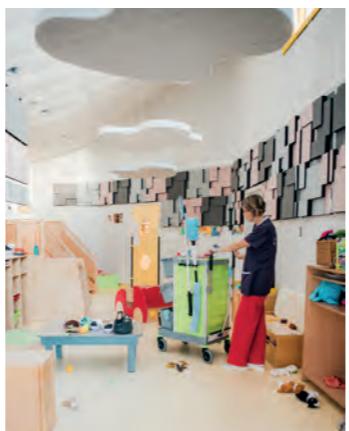


**Des espaces propres,  
sûrs et respectueux  
de l'environnement**

L'Agglomération veille à l'entretien de ses différents sites, répartis sur l'ensemble de son territoire afin d'offrir à chaque usager des espaces propres et accueillants.

Une attention particulière est portée sur :

- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- L'engagement dans une politique écologique et de qualité environnementale (utilisation des quantités de produits strictement nécessaires, utilisation de produits éco-responsables / réduction de l'exposition des usagers à des substances nocives).
- La prévention des risques musculo-squelettiques des agents (matériaux adaptés, mise en place de la technique de pré-imprégnation, vigilance quant au rythme de travail).



**Informier, valoriser, rapprocher :  
une communication au service du public**

Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit une communication institutionnelle claire et accessible, destinée à rendre l'action publique plus lisible et à renforcer la confiance des habitants.

Le service communication mène cette mission de proximité à travers la parution de deux magazines diffusés à l'ensemble des foyers du territoire. Ces supports valorisent les services publics, les projets structurants et les initiatives locales, illustrant concrètement l'action quotidienne de l'Agglomération.

Le dossier central « L'Aggo à vos côtés au quotidien », de Mon Aggo' Guingamp-Paimpol de janvier 2025, a mis en lumière la diversité des missions assurées par les 385 agents, témoignant de la qualité et de la proximité du service rendu à toutes et tous.

### LES CHIFFRES-CLÉS



**100**  
appels d'usagers/jour  
en moyenne.

**10**  
usagers renseignés/jour  
en présentiel (hors accueil  
pour des réunions).

**50**  
sites entretenus  
par les chargés de propreté.

Réseaux sociaux  
et site internet  
au 30 novembre 2025

**45** comptes  
(Snapchat, Facebook, Twitter, Instagram et linkedin).  
+ de **16 000** abonnés  
sur l'ensemble des réseaux sociaux des services et équipements.

**5 902**  
abonnés Facebook.

**3 890**  
abonnés LinkedIn.

+ de **110 000**  
utilisateurs  
du site internet.  
**330 200**  
vues des pages  
sur le site internet.



**2**  
magazines publiés  
et 82 275 exemplaires  
distribués au total.



**800**  
exemplaires  
du rapport d'activité  
distribués.



**1 120**  
articles  
dans la presse.



**Focus sur**  
*Des débats pour  
plus de démocratie  
au sein du territoire*

Afin de faire vivre la démocratie au sein de l'Agglomération, un temps de débat a été instauré pour permettre au plus grand nombre d'échanger sur certains sujets stratégiques pour l'avenir de l'Agglomération, de son territoire et de ses habitants.

Ainsi, depuis 2024, deux à trois fois dans l'année, Guingamp-Paimpol Agglomération organise devant le Conseil d'agglomération une conférence-débat ouverte à tous, qui permet d'aborder des sujets d'actualité en profondeur.

L'intervention d'experts en leur domaine, suivie d'échanges avec l'assistance est l'occasion pour les élus d'affiner leurs connaissances du sujet et d'éclairer leurs prises de décisions en restant au plus près des intérêts de la population.

En 2025, les thèmes abordés ont été « là où va l'eau », puis « Du local au mondial, quelles perspectives pour l'agriculture ? »

### LA PERSPECTIVE 2026

Suite à une expérimentation menée en 2025, les horaires d'ouverture de l'accueil au siège de Guingamp-Paimpol Agglomération seront élargis en 2026. L'ouverture au public se fera donc dès 8h30, au lieu de 9h jusqu'alors, afin d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers.

## FAIRE COLLECTIF

AGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS  
CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

### ENGAGEMENT



**Simplifier  
notre service  
public**

### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Adopter une démarche  
d'amélioration continue  
de l'Agglo**

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Incrire les enjeux sociétaux et de transitions au cœur des politiques mises en œuvre au sein de l'Agglo
- Se donner les moyens d'agir

### LES RÉALISATIONS 2025



#### L'Agglo engage son premier bilan carbone

Guingamp-Paimpol Agglo a démarré son premier Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), avec la participation active de l'ensemble de ses services. Cette démarche permet de mesurer et quantifier l'ensemble des émissions de l'Agglo, en prenant en compte les impacts liés aux bâtiments, déplacements, déchets et achats.

L'objectif est double : disposer d'un diagnostic précis et partagé, et s'appuyer sur ce bilan pour co-construire un plan d'action adapté aux activités quotidiennes des services et aux usages des habitants. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le Plan Climat de l'Agglo, avec pour finalité la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'accompagnement de la transition écologique du territoire.



#### Évaluer l'avancement du Contrat d'Objectif Territorial de l'Agglo

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT), l'Agglo réalise actuellement sa première évaluation afin de suivre l'avancement de ses politiques de transition écologique, couvrant à la fois le volet Climat-Air-Énergie et l'Économie Circulaire. Cette démarche d'amélioration continue, menée en collaboration avec l'ensemble des services de l'Agglo, s'appuie sur la plateforme nationale « Territoires en Transition » portée par l'ADEME.

Elle permet de mesurer les progrès réalisés et d'identifier les points à renforcer pour atteindre les objectifs fixés. Le bilan de cette première année d'évaluation sera publié courant 2026, offrant une vision claire et partagée des avancées et des priorités à venir.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 022-200067981-20251209-DEL2025\_12\_267-DE

### LES CHIFFRES-CLÉS



#### Enfance-jeunesse

**49 %** de filles accueillies dans les accueils de loisirs du territoire (Callac, Louargat, Pontrieux, Bourbriac)

**45 %** de filles accueillies dans les services jeunesse du territoire (Belle-Isle-en-Terre, Callac, Guingamp, Pontrieux, Bourbriac)

**59 %** de filles dans le dispositif mission argent de poche.



#### Culture

**45 %** de filles dans les enseignements musicaux des écoles de musique du territoire.

**Des pratiques instrumentales très genrées.**  
Les filles représentent :

**7 %** des effectifs à la batterie, mais

**81 %** au violon

**53 %** du public du musée Milmarin à Ploubazlanec est féminin.



#### Les femmes sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglo

**52 %** de femmes contre 48 % d'hommes.

**56,1 %** de femmes chez les plus de 60 ans.

**77 %** des familles monoparentales ont une cheffe de famille.

**70,4 %** des femmes de 15 à 64 ans sont en activité contre 73,7 % des hommes. Les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel.



#### Économie

**42 %** des aides aux artisans commerçants bénéficient à des femmes et 15 % à des couples ou des collectifs de professionnels en 2024.

**33 %** des aides de l'Agglo à l'agriculture vont à des agricultrices, ce qui correspond au pourcentage d'installations féminines.

**60 %** de femmes parmi les personnes qui ont bénéficié avec succès du dispositif DEGEMER + pour favoriser un retour vers l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.



#### Focus sur



#### Des événements pour « Chausser les lunettes du genre »

Le cycle d'événements pour apprendre à « Chausser les lunettes du genre » se veut être un préalable pour passer à l'action en faveur de l'égalité dans nos politiques publiques. En ouverture, dès janvier, 170 personnes ont assisté aux Chroniques du sexe ordinaire, où Marine-Pétroline nous apprend à débusquer le sexe ordinaire et à passer à l'action. En mars, Edith Maruejols nous a ouvert les yeux sur les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'espace public, et ce dès l'école primaire. Parce qu'aller vers plus d'égalité et de mixité est un enjeu essentiel pour mieux vivre ensemble. Deux temps forts ont réuni des entreprises et les acteurs de l'accompagnement des entreprises et de l'emploi autour de l'enjeu de l'égalité, tandis que la sociologue Katia Frangoudès, invitée par Milmarin, a évoqué la place des femmes dans le milieu maritime.

### LES PERSPECTIVES 2026

- Le cycle « Chausser les lunettes du genre » continue en 2026 avec des événements sur les femmes dans le monde agricole, les filles du rural et les cadres au féminin.
- Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET.
- Publication du BEGES et de son plan d'action associé.
- Publication du rapport d'avancement du COT.

## FAIRE COLLECTIF

### AGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

#### ENCAGEMENT



**Établir  
des coopérations  
stratégiques**

#### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Renforcer la cohésion  
et la capacité d'agir  
du bloc local**

#### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Renforcer les coopérations avec les communes
- Mieux dialoguer entre l'Agglomération et communes dans la mise en œuvre de nos politiques

#### LES RÉALISATIONS 2025

##### Recherche sur le devenir des églises en centres-bourgs

La pratique religieuse diminue, mais les lieux du culte catholique sont inscrits dans les paysages, la culture et l'imaginaire français et breton. L'entretien de nos 57 églises paroissiales - dont 29 monuments historiques - incombe aux communes depuis la loi de séparation de l'Église et de l'Etat (1905) et requiert des financements et une expertise, que nos communes rurales peinent à mobiliser.

Pour accompagner les communes de Belle-Isle-en-Terre, Louargat, Moustéru et Pontrieux dans leur réflexion quant au devenir de ce patrimoine, l'Agglomération a porté une recherche-action avec le CNRS et le diocèse de Saint-Brieuc pour :

- Mieux comprendre les représentations de ces patrimoines pour les citoyens.
- Organiser les conditions d'un débat objectif sur leur devenir.
- Interroger les usages possibles contribuant à la revitalisation des bourgs centres.

##### Mutualisation du marché d'enrobés et entretien de la voirie

Guingamp-Paimpol Agglomération a mis en place un marché groupé d'enrobés pour mutualiser les besoins des communes et optimiser l'entretien des voiries communales. Cet accord-cadre à bons de commande permet d'assurer la qualité, la traçabilité et la maîtrise des coûts tout en simplifiant les démarches. En 2025, 21 km de routes ont été rénovés pour un montant total de 1,3 M€, dont 30 000 € au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Parallèlement, le service voirie déploie la technique du Point à Temps Automatique (PATA) sur les 57 communes, garantissant une réparation rapide et durable des chaussées, grâce à une équipe dédiée et une planification hebdomadaire des interventions par secteur géographique. La campagne annuelle s'étend en règle générale entre avril et octobre.

##### Les services de l'Agglomération mobilisés pour les communes

Quatre réunions en 2025 ont été organisées pour les secrétaires généraux et DGS des communes du territoire. Dix services de l'Agglomération ont pris part à ces réunions : la mobilité, l'urbanisme (deux fois sur le PLUi), la biodiversité (deux fois sur Natura 2000 et sur Un Pas pour ma Planète), la communication, le secrétariat général, les déchets, la jeunesse, l'eau, la stratégie climat, l'économie. Sans compter la mobilisation de la direction générale, qui vient à la rencontre de ses homologues des communes. Le réseau a aussi accueilli les services de la DGIFP, de la sous-Préfecture, de la DDTM, le CDG22, Mégalis, le conseil citoyen, l'association A-Stroll.

Le réseau s'affirme ainsi comme un lieu d'interconnaissance, d'échanges, de facilitation à l'accès à l'information, sur lequel l'Agglomération continue à s'investir fortement.

#### Focus sur



##### Gestion raisonnée des bords de route lors des campagnes de fauchage

Guingamp-Paimpol Agglomération adopte une gestion raisonnée du bocage conciliant sécurité routière et préservation de la biodiversité. Deux interventions sont programmées : la fauche de sécurité au printemps, limitée à un mètre en bord de route pour garantir la visibilité des usagers de la route, et la fauche d'entretien, de mi-juillet à octobre, favorisant la floraison et la présence des polliniseurs. Les pratiques reposent sur une coupe maîtrisée (hauteur de 10 cm), le respect des périodes de nidification et l'usage d'un matériel adapté. Cette démarche contribue au maintien des corridors écologiques, à la protection contre l'érosion, à la régulation hydrique (infiltration, retenue d'eau) et à la valorisation du paysage bocager qui fait l'identité du territoire.



Les agents et élus sont formés aux techniques de fauche raisonnée, tandis que les usagers et agriculteurs sont sensibilisés à la gestion durable du bocage et à la préservation des milieux naturels.

#### LES CHIFFRES-CLÉS



**600 tonnes**  
de 4/6 lavés répandus.

**110 tonnes**  
d'émulsion de bitume  
répandues (545 € HT la tonne).

**155 000 €**  
facturé  
aux communes.

#### LES PERSPECTIVES 2026

+

- Élaboration d'une exposition sur la Recherche Action sur le devenir des églises du territoire en lien avec les communes volontaires et conférence régionale sur le sujet

+

- Un nouveau pacte financier et fiscal de solidarité.

## FAIRE COLLECTIF

### AGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

#### ENCAGEMENT

**2**

**Établir  
des coopérations  
stratégiques**

#### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**S'inscrire dans  
des partenariats  
renforcés**

#### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Animer les coopérations et contractualisations avec l'Etat, la Région, le Département et les institutions
- Développer les coopérations avec les intercommunalités voisines

#### LES RÉALISATIONS 2025



##### **Le soutien de la Région aux projets du territoire**

À travers la convention Bien Vivre partout en Bretagne 2023-2025, signée avec Guingamp-Paimpol Agglomération en 2024, la Région soutient 33 projets en faveur des transitions, de l'habitat et des services à la population sur le territoire, dont huit projets de l'Agglomération pour un total de 4,2 M€. 17 projets ont d'ores et déjà été déposés et sont en cours de réalisation.

Fin 2025, de nouveaux échanges ont lieu avec la Région pour attribuer les reliquats de cette enveloppe liés à des projets partiellement ou non réalisés (deux projets de communes n'ont pas vu le jour) et à la non-consommation de l'enveloppe dédiée aux projets des associations.

Ce reliquat, d'environ 10 % du montant global, sera affecté à des projets du territoire selon les mêmes critères d'éligibilité, qui incluent des exigences environnementales renforcées pour les projets de bâti.



##### **Enjeux et objectifs de la démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT)**

À travers des ateliers « bourse d'échange » (en juin au totem de l'innovation à Saint-Brieuc, en septembre au village des transitions « Coat&Co » à Lanrodec), l'objectif est de faire se rencontrer les acteurs économiques et de favoriser les interactions de proximité, synergies et coopérations dans l'utilisation de ressources énergétiques, matérielles, logistiques ou humaines et ainsi diminuer l'impact de l'activité industrielle en circularisant les flux :

- Les déchets des uns deviennent les matières premières des autres.
- Les moyens logistiques et humains se partagent.
- Les espaces de stockages disponibles se prêtent ou se louent.

Le but étant de faire émerger à l'échelon local un écosystème vertueux, générateur d'économie de ressources et de plus-values humaines et environnementales.



##### **Une journée sur les solutions fondées sur la nature**

Le 30 septembre, 80 personnes (élus, techniciens de collectivités et représentants d'associations) étaient réunies au siège de l'Agglomération à Guingamp, pour la 4ème édition de la journée régionale « Nature et Climat », organisée par l'Agence Bretonne de la Biodiversité et dédiée aux solutions d'adaptation fondées sur la nature.

Les solutions fondées sur la nature permettent de répondre à la fois aux enjeux du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, en améliorant la résilience des territoires face aux phénomènes climatiques.

Le programme de cette journée : des retours d'expérience sur la gestion de l'eau en Bretagne, des présentations de projets innovants de restauration de zones humides et de prévention des inondations, ainsi qu'une table-ronde sur le rôle des écosystèmes face aux événements climatiques.



#### Focus sur



##### **Baie d'Armor Industrie - année 2**

Depuis 2024, l'Agglomération coopère avec Leff Armor Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre et Mer au sein du programme Territoires d'Industrie, aux côtés de l'Etat, afin de mieux accompagner les industriels dans les défis de l'emploi, de la transition écologique, du foncier, des mobilités... 2025 a été marquée par un recensement de l'offre foncière et un questionnaire dont les réponses (37 sur 265 entreprises contactées) mettent en avant les problématiques de recrutement et leurs besoins d'accompagnement sur la transition écologique et les enjeux fonciers (55 % des répondants expriment une méconnaissance des enjeux du ZAN). Les synergies sont nombreuses que ce soit sur les animations (Matinée sur l'énergie et la décarbonation en mars, ateliers bourses aux ressources en juin et septembre), l'offre foncière, une valorisation des métiers industriels, la meilleure communication autour des dispositifs d'aides existants...



##### **Côtes d'Armor en transition : les DGS d'EPCI costarmoricains poursuivent leur formation**

Depuis 2023, le CNFPT anime un cycle de formations dédié aux transitions, intitulé « Côtes d'Armor en transition », à destination des EPCI costarmoricains (environ 25 DGS et DGA conviés). En 2025, deux temps forts ont eu lieu, dont l'un en juin sur les transformations à enclencher face aux défis des transitions dans les territoires. Cette journée a permis de confirmer qu'il devient nécessaire d'être proactif pour conduire la transition écologique sur les territoires, et de poser les actions possibles. Par exemple, les DGS et DGA d'EPCI devaient identifier les freins vers la collectivité de demain en s'interrogeant sur « comment concrètement les contraintes budgétaires peuvent-elles entraver la transition écologique ? » En groupe, les échanges entre pairs ont permis de proposer des solutions aux problématiques soulevées.



#### LES PERSPECTIVES 2026

- Après les élections municipales des 15 et 22 mars, de nouveaux élus et élues communautaires vont être accompagnés et formés pour débuter leur nouveau mandat.

## FAIRE COLLECTIF

### AGIR POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS CITOYENNES ET INSTITUTIONNELLES

#### ENCAGEMENT

2

**Établir  
des coopérations  
stratégiques**

#### OBJECTIF STRATÉGIQUE



**Renforcer le dialogue  
et la coopération  
avec le monde**

#### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Renforcer nos coopérations décentralisées
- Développer notre engagement européen

#### LES RÉALISATIONS 2025



**Mission à  
Madagascar  
pour relancer  
nos coopérations**

Une délégation conduite par Samuel Le Gouyat et Cyril Jobic s'est rendue à Madagascar en avril 2025 pour faire le bilan du partenariat avec Maritampona (visite du collège et de la bibliothèque créée grâce aux dons des communes). Avec les élus de la commune d'Andriampotsy, située à 80 km de pistes du chef-lieu de la région Bongolava, elle a établi les bases d'un nouveau partenariat. La commune affiche une ambition forte de renforcer ses infrastructures de santé, d'eau potable, d'éducation.

Sur le volet agricole, les agriculteurs administrateurs de l'APDIP ont partagé leur satisfaction de voir une part croissante d'agriculteurs qui assurent leur autosuffisance alimentaire ou arrivent à dégager un excédent à commercialiser, grâce à la diffusion de pratiques.

Les conventions avec Andriampotsy et l'APDIP ont été adoptées en juin 2025 pour cinq ans.

#### Un projet européen ambitieux pour les jeunes citoyens

2025 a vu la réalisation d'une action à forte valeur éducative « De la démocratie locale à la démocratie européenne », initiative autour de la participation citoyenne des 16-25 ans. Ce projet avait pour objectifs de :

- Favoriser l'engagement citoyen.
- Faciliter la mobilité des jeunes.
- Initier un dialogue entre les jeunes et élus.

Dix jeunes du territoire se sont lancés à la découverte des institutions démocratiques : locale, départementale, régionale, nationale et européenne, à travers des rencontres avec des représentants politiques. Ensuite, ils ont participé à un voyage à Paris et Bruxelles, où le groupe a visité l'Assemblée nationale et le Parlement Européen. La création d'une exposition photo, à découvrir dans plusieurs lieux de l'Agglo, a clôturé ce projet innovant, financé à 80 % par le programme Erasmus+, destiné à former des jeunes citoyens engagés et ouverts sur l'Europe.



#### Focus sur



#### Les échanges de jeunes, relais de la coopération

Rianala, jeune malgache originaire d'Ambararatabé (première commune partenaire de l'Agglo) a été accueillie en service civique durant sept mois au sein du service jeunesse.

Diplômée en Géographie, Rianala est intervenue auprès d'écoles, d'accueils de loisirs, d'un EPHAD, de jeunes du territoire, d'agents et d'élus de l'Agglo pour faire connaître Madagascar, évoquer les enjeux de l'eau, montrer l'art malgache... De son côté, Leff Armor communauté accueillait Hanitrianala, toutes deux logées à l'Escale Jeunes à Guingamp. Le départ de deux jeunes français, prévu en octobre vers la Région du Bongolava auprès de l'APDIP a dû être ajourné du fait des révoltes à Madagascar. L'accueil d'un nouveau volontaire malgache, cette fois sur le projet de jardins solidaires, reste programmé pour 2026, toujours dans le cadre du programme Territoires Volontaires.



#### LES CHIFFRES-CLÉS



**Programme LEADER**



#### LEADER : un soutien européen au plus proche des initiatives locales

En 2025, le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de Guingamp a poursuivi la mise en œuvre du programme LEADER avec la sélection de 8 nouveaux projets pour un budget total de 400 000 €.

Parmi eux, Culture Zàtous qui utilise la réalité virtuelle pour rendre la culture accessible aux personnes en situation de handicap, ou l'Art Chez Vous qui propose des interventions artistiques en EHPAD. Ces initiatives montrent comment art, culture et innovation améliorent le quotidien et renforcent le lien social. Le GAL a aussi organisé l'exposition « L'Europe près de chez vous » en mai dans le cadre du Mois de l'Europe, permettant aux visiteurs de découvrir l'impact concret de l'Europe sur le territoire : financements locaux, mobilités et opportunités pour tous. Son succès en fait un événement annuel. La prochaine édition est prévue en mai 2026 à Paimpol.

#### LES PERSPECTIVES 2026

- Poursuite des mobilités croisées avec Madagascar.
- Poursuite du programme Leader. Avec 270 000 € restants, les porteurs de projets, notamment privés, sont encouragés à se lancer en 2026.
- Exposition « portraits sensibles d'Europe » : rendez-vous est donné en mai 2026 à La Sirène, à Paimpol, pour une nouvelle exposition. Une exploration des liens qui unissent notre territoire à d'autres régions européennes.



**399 571 €**  
de sommes fléchées  
au total.

**49 946 €**  
de montant moyen  
pour les projets.



**300**  
visiteurs à l'exposition  
« L'Europe près de chez vous ».



## Le mot du directeur général des services

Ce rapport d'activités et de développement durable montre la diversité et la qualité de l'action

du service public communautaire. Derrière chaque projet, chaque équipement, chaque politique publique il y a une équipe, un service, des agents mobilisés pour rendre concret un engagement politique.

Dans un contexte que l'on qualifie souvent d'incertain, le service public est nécessaire : il répond, sur le terrain, aux besoins des habitants, en termes de logements, de déplacement, d'emploi, collectif.

de loisirs, de santé, d'accès à l'eau par exemple. Il est aussi une boussole, pour mieux préparer l'avenir, pour voir plus loin que les atermoiements du jour, de la conjoncture et de l'actualité.

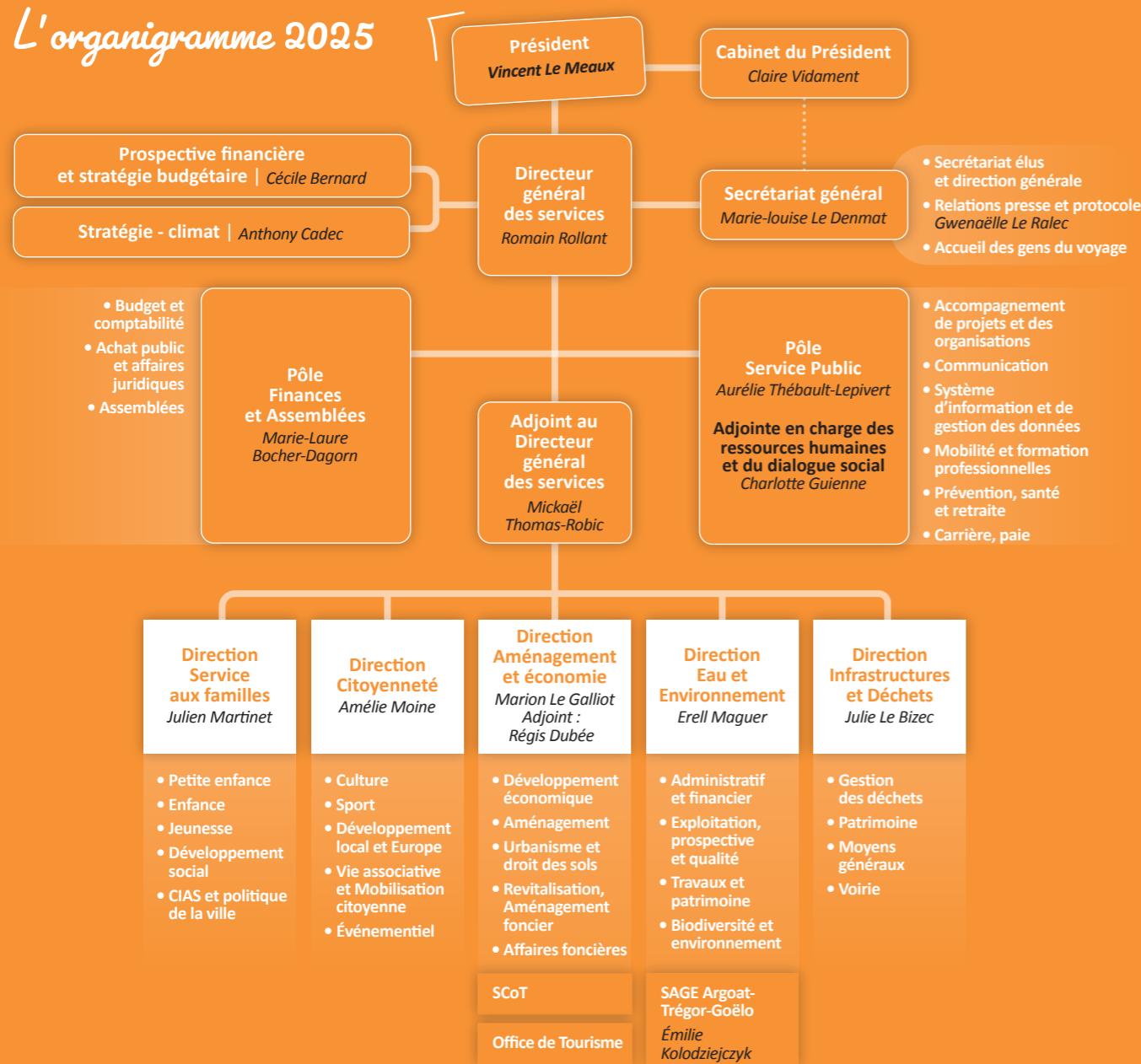
Face à ces deux défis – répondre au présent et rouvrir le futur – il faut savoir s'adapter. En 2025, j'ai souhaité que notre organisation administrative évolue. Que nous fassions encore plus confiance aux agents et à leurs encadrants, et que nous nous mobilisions pour mieux les accompagner dans la mise en œuvre au quotidien de leurs actions, en les préparant à l'évolution parfois de leurs métiers et en renforçant encore le travail collectif.

Nous voulions être prêts pour débuter le prochain mandat avec les élus et les élues issus des prochaines élections municipales. Notre service public communautaire sera au rendez-vous de cette échéance, pour accompagner les hommes et les femmes qui constitueront demain la nouvelle assemblée communautaire et l'exécutif qu'elle choisira.

Romain Rollant  
 Directeur général des services



## L'organigramme 2025



## Des moyens et des ressources

### RESSOURCES HUMAINES

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES EST CHARGÉE DE METTRE EN PLACE ET DE DIRIGER LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'AGGLOMÉRATION. ELLE A POUR RESPONSABILITÉ DE GÉRER LES RECRUTEMENTS, LES CARRIÈRES, LES SALAIRES ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DES AGENTS, AINSI QUE DE TRAVAILLER QUOTIDIENNEMENT AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES QUE SONT LES ORGANISATIONS SYNDICALES, LES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL (CST, FORMATION SPÉCIALISÉE...), LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION (LA MÉDECINE DU TRAVAIL, LES PSYCHOLOGUES DE TRAVAIL, ERGONOMES...) POUR AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

### LES RÉALISATIONS 2025

#### PRÉVENTION, SANTÉ, RETRAITE

- + Réalisation d'ateliers Santé sur les thématiques accidents du travail et longue maladie.
- + Intervention du Préventionniste au premier Congrès des quatres CDG bretons sur la Santé.
- + Intervention du Chef de service à un webinaire relatif à l'absentéisme organisé par l'ADGCF.
- + Recueil de l'avis des agents sur la mise en place d'un contrat collectif de mutuelle santé.
- + Intervention de la cellule d'écoute auprès de deux services.
- + Accompagnement du CDG 22 pour la mise en place de dispositifs comme la médiation individuelle.

#### CARRIÈRE & PAIE

- + Attribution de titres de restauration au 1<sup>er</sup> juillet 2025.
- + Définition des règles d'évolution de carrière des contractuels.
- + Nouveaux critères internes et nouveaux critères du CDG pour la procédure de promotion interne.

#### MOBILITÉ & FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- + Organisation d'une formation intra « des clés pour mieux gérer le stress » au bénéfice des agents du service biodiversité environnement.
- + Organisation d'une formation intra relative aux fondamentaux de la commande publique.
- + Organisation de formations intra à l'utilisation du logiciel Excel (niveau débutant et niveau intermédiaire).
- + Organisation de sessions de sensibilisation à l'égalité entre les hommes et les femmes.
- + Expérimentation du logiciel de recrutement Beetween avec 10 encadrants.
- + Développement de la mission Conseil en évolution professionnelle et des immersions (neuf immersions organisées en 2025 représentant 22,5 jours).
- + Participation à la promotion des métiers territoriaux (deux forums de l'emploi à Guingamp).
- + Recrutement de 10 nouveaux apprentis à la rentrée.

## LES CHIFFRES-CLÉS

Nombres de séances de Comité Technique et de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail en 2025 :

CST  
**6 séances**

F3SCT  
**4 séances**

Breizh Amicale (Amicale du personnel)  
 En 2025 : 3<sup>ème</sup> année de fonctionnement pour les 189 adhérents.

**5 événements**  
 organisés en juin (BreizhGuinguette), avril et octobre (deux afterworks au V&B), novembre (soirée cabaret) et en décembre (arbre de Noël).

**Évolution des effectifs permanents**  
 Au 30 octobre 2025, Guingamp-Paimpol Agglomération comptait

**385 agents**  
 occupant un emploi permanent, représentant 368 « équivalent temps-plein ».

**Répartition hommes-femmes**  
 La part des femmes est de **54 % des effectifs** en 2025. Elle est stable par rapport à 2024.

**Répartition par catégorie**  
 205 agents en C  
 123 agents en B  
 57 agents en A

Au sein de la régie : **33,5 postes** dont 12 agents de droit privé.

**Répartition par filière**  
 164 en technique  
 101 en administratif  
 24 en culture  
 55 en médico-social  
 26 en animation  
 15 en sport

### CARRIÈRE & PAIE



**1**  
 permanence de proximité avec un déploiement sur 5 sites de l'Agglomération.



**580**  
 bulletins de paie en moyenne/mois (agents et contractuels).



**16**  
 agents ont bénéficié d'un avancement de grade.



**5**  
 agents ont bénéficié d'une promotion interne.



**4**  
 réunions d'information autour de la mise en place des titres restaurants avec le prestataire (3 présentiels + 1 distanciel).

### MOBILITÉ & FORMATIONS PROFESSIONNELLES



**611**  
 jours de formation suivis dont 379 jours avec le CNFPT (62 %).



**319**  
 formations



**116 859 €**  
 de dépenses formation en 2025



**2**  
 forums de l'emploi



**117**  
 opérations de recrutement



### PRÉVENTION, SANTÉ, RETRAITE

#### Médailles du travail

**13**  
 agents médaillés pour l'année 2024.

célébrés lors des vœux du Président auprès des agents en janvier 2025

#### Départs retraite

**1**  
 retraité parti en 2024.

**Opérations d'aménagements de poste et de maintien dans l'emploi (dossiers ouverts en 2025) :**

**16**  
 dossiers traités en 2025.

**3**  
 aménagements de poste de travail finalisés et subventionnés.

**1**  
 aide au maintien dans l'emploi (auxiliaire de vie professionnelle).

**8**  
 dossiers ouverts sur 2025 qui ne seront pas subventionnés car montants trop faibles ou n'ouvrant pas droit à subvention : **2 aménagements en attente** non comptabilisés sur 2025.



**25 201 €**

de subventions attendues ou reçues pour l'adaptation des postes, pour 45 911 € de dépenses estimées, ce qui représente un taux de subventions de 54,89 % sur l'ensemble des dossiers traités en 2025.

**40 000 €**

d'enveloppe disponible au FIPHFP pour 2025 pour l'Agglomération, utilisée à hauteur de 38 372,55 €, ce qui représente un taux de 96,2 % d'utilisation de l'enveloppe au 22/10/2025 avec un taux prévisible de 100 % au 31/12/2025.

**178 200 €**

d'économies auprès de la FIPHFP pour l'année 2025, dues au nombre d'agents déclarés « travailleurs handicapés » (RQTH) auprès de la Direction RH, aux actions mises en place pour les aménagements de poste et pour le maintien dans l'emploi.



**4**

visites de sites par la F3SCT (Emergence, services de la Mairie de Guingamp, services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de Callac et la crèche de Paimpol).

**5**  
 entretiens de reprise accompagnés par le service.

**3**  
 coachings de retour à l'emploi avec le CDG 22.

**2**  
 ateliers RH sur le registre des événements indésirables en cours d'expérimentation (DEA et écoles de musique).

### Réseau des assistants de prévention

**31**  
 rencontres individuelles, 1 réunion plénière organisée.

Exercices d'évacuation en cas d'incendie : crèche de Paimpol (avril 2025).

Exercices de confinement en cas d'intrusion : crèches de Ploumagoar et Guingamp (2024).

Animation de formations Sauveteur Secouriste du Travail avec formateur interne : 46 agents formés.

## LES PERSPECTIVES 2026

Adhésion au contrat groupe mutuelle santé avec le CDG.

En décembre 2026, élections professionnelles pour le Comité Social Territorial, et aussi pour les Commissions Administrative Paritaires et Commissions Consultatives Paritaires.

Organisation avec le Comité Local des employeurs publics 22 et le CDG 22 d'un forum de l'emploi inter-fonctions publiques.

Plan de formation à actualiser.

Définition de nouvelles procédures RH autour de la carrière, mobilité, prévention, santé, formation en lien avec la nouvelle organisation de la Direction RH et la nouvelle mandature.

### Focus sur

#### Mise en place des titres-restaurant



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, Guingamp-Paimpol Agglomération propose à l'ensemble de ses agents un dispositif de titres-restaurant dématérialisés via la carte Up Déjeuner. Cette mesure constitue un avantage social visant à améliorer les conditions de travail et à faciliter la pause déjeuner, tout en soutenant le dynamisme économique local.

Le dispositif concerne les agents titulaires, stagiaires, contractuels et apprentis répondant aux critères d'éligibilité. L'adhésion, volontaire, s'effectue via un formulaire accessible à tout moment de l'année. La valeur faciale du titre est de 2,50 €, répartie à parts égales entre l'agent et l'employeur, avec un maximum de 10 titres par mois. Dès son lancement, le dispositif a rencontré un fort succès avec 83 % d'adhésion.

# Une Agglomération, acteur économique de son territoire

2025 : UN BUDGET AMBITIEUX  
pour l'avenir et le quotidien de l'Agglo

## POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ & DES RESSOURCES VALORISÉES



**17,41 M€**

investis pour l'eau  
et les milieux aquatiques, dont :

**7,14 M€**

pour réhabiliter  
les réseaux d'eau potable

**9,52 M€**

investis pour moderniser  
les réseaux d'assainissement collectif

**396 K€**

investis pour préserver  
les milieux aquatiques  
et prévenir les inondations (GEMAPI)

**15 K€**

pour les milieux naturels

**338 K€**

pour les sites et maisons nature



**10,86 M€**

pour la gestion  
et la valorisation des déchets, dont :

**4,88 M€**

de contributions au SMITRED  
(Syndicat Mixte de Traitement  
et d'Élimination des Déchets)

**4,24 M€**

de dépenses de masse salariale  
affectée à la politique déchets  
(personnel de la collecte,  
personnel en déchèterie)

**1,73 M€**

investis dans le cadre  
du Plan Pluriannuel d'Investissement  
du budget annexe Déchets

## POUR LA PRÉSÉRATION DE LA QUALITÉ DE VIE & DES LIENS SOCIAUX



Pour des services enfance  
et petite enfance  
au plus près des besoins  
des familles et des actions  
pour les jeunes, dont :

**2,92 M€**

pour le fonctionnement  
des crèches

**1,21 M€**

pour le fonctionnement  
des ALSH

## POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL & LA VIE ASSOCIATIVE



**1,40 M€**  
de subventions  
aux associations



**2,81 M€**

au service de l'économie locale  
et de ses acteurs  
(hors zones d'activités), dont :

**2,05 M€**

pour équiper le territoire  
de la fibre optique  
(sur un coût total de 19,6 M€)

**319 K€**

d'aides versées aux entreprises  
(commerces, artisanat,  
développement touristique)

**91 K€**

investis pour le projet  
de l'espace maritime  
de Loguivy-de-la-Mer

**350 K€**

pour le fonctionnement  
de l'Office d'Information  
Touristique



## POUR L'ACTION SOCIALE



**270 K€**  
de subventions versées  
au CIAS

**72,5 K€**  
pour le Centre de santé  
de Guingamp

**35,8 K€**  
pour le Centre de santé  
de Paimpol

## POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

**2,85 M€**

investis pour l'habitat  
et le logement, dont :

**1,44 M€**

en faveur du logement social

**822 K€**

de subventions versées  
aux propriétaires privés,  
dans le cadre de la rénovation  
énergétique de leur logement

**172 K€**

investis en faveur de la revitalisation  
des centres-villes et des centres-bourgs

**425 K€**

pour l'aménagement des aires d'accueil  
de gens du voyage

## POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & LES PISCINES

**600 K€**

pour la gestion des gymnases  
et de la Piste du Prieuré  
(investissement et fonctionnement)

**1,6 M€**

pour les deux piscines et le pôle nautique  
(investissement et en fonctionnement)  
dont 1,4 M€ pour les piscines

## POUR LA CULTURE

Un budget de

**430 K€**

(hors frais de personnel)  
répartis sur le fonctionnement  
du centre culturel de la Sirène,  
le Musée Milmarin  
et les écoles de musiques

UN PROGRAMME  
D'INVESTISSEMENT  
DE PLUS DE 29 M€

ATELIERS	37 K€
ÉNERGIES RENOUVELABLES	105 K€
INFORMATION ET COMMUNICATION	156 K€
RELATIONS AUX COMMUNES	165 K€
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	194 K€
VOIRIE	300 K€
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	319 K€
JEUNESSE	367 K€
ACCUEIL GENS DU VOYAGE	425 K€
ENVIRONNEMENT	763 K€
TRANSPORTS	1 070 K€
DÉCHETS	1 440 K€
NUMÉRIQUE	2 117 K€
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET HABITAT	2 465 K€
PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	2 681 K€
EAU	7 140 K€
ASSAINISSEMENT	9 521 K€

## LES RÉALISATIONS 2025

- Les travaux sur les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement.
- L'accompagnement au niveau de la politique habitat.
- La continuité du déploiement de la fibre.
- La continuité des aires d'accueil temporaires.
- La réhabilitation de la cuisine et de l'accueil du Centre Forêt Bocage.

## LES CHIFFRES-CLÉS DU SERVICE



**1**

budget principal  
et 8 budgets annexes.



**11 500**

factures traitées chaque année.



**30 jours**

Délai moyen de paiement  
des fournisseurs.

## LES PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT 2026

- Les travaux sur les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement.
- Le PEJ de Bourbriac.
- La maison de la solidarité.
- La politique habitat.
- La fin de la réhabilitation de la cuisine et de l'accueil du centre forêt bocage.
- Les fins de projets aires d'accueil des gens du voyage pour la mise en conformité au niveau du schéma départemental.
- La continuité du déploiement de la fibre.

# Cybersécurité et prévention

LE SERVICE SIGD A POUR MISSION D'ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT ET L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE L'AGGLOMERATION. IL GARANTIT UN SUPPORT DE PROXIMITÉ AUX UTILISATEURS AFIN DE LEUR OFFRIR UNE ASSISTANCE RÉACTIVE ET ADAPTÉE À LEURS BESOINS QUOTIDIENS. LE SERVICE ŒUVRE ÉGALEMENT À LA MODERNISATION CONTINUE DES OUTILS NUMÉRIQUES, EN ACCOMPAGNANT LES SERVICES MÉTIERS DANS LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS TECHNIQUES INNOVANTES QUI SOUTIENNENT LEURS MISSIONS. PAR AILLEURS, IL ASSURE UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE PERMANENTE POUR ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR ET PROPOSER DES AMÉLIORATIONS PERTINENTES. ENFIN, DANS UN CONTEXTE DE MENACES INFORMATIQUES CROISSANTES, LE SERVICE INFORMATIQUE ACCORDE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AU RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ, EN VEILLANT À LA PROTECTION DES DONNÉES ET À LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME D'INFORMATION.

## LES CHIFFRES-CLÉS



**450**  
agents utilisateurs  
du Système d'information.



**1500**  
demandes et incidents  
traités par an.



**600**  
ordinateurs et smartphones.



**5**  
attaques informatiques  
visant à bloquer nos systèmes  
contre rançon (rançongiciels)  
ont été stoppées en 2025.

## LES RÉALISATIONS 2025

### Sécurité et modernisation du numérique

En 2025, le service informatique a poursuivi son rôle central de support et d'accompagnement auprès des différents services métiers, afin de garantir la continuité et l'efficacité des outils numériques au quotidien.

L'année a également marqué le démarrage des études préparatoires en vue du remplacement complet de l'infrastructure informatique, prévu pour 2026. Ce projet d'envergure vise à moderniser l'environnement de travail des agents et à renforcer la performance globale du système d'information.

Par ailleurs, face à une menace cyber toujours plus importante, la sécurisation de l'infrastructure est restée une priorité quotidienne. Le service informatique a ainsi poursuivi ses actions de prévention et de protection pour assurer la résilience et la sécurité du système d'information de l'Agglo.



## LES PERSPECTIVES 2026

- En 2026, l'Agglo poursuivra la modernisation de son système d'information, notamment par le remplacement de l'infrastructure serveurs, afin d'offrir plus de performance et de fiabilité aux 450 agents.
- Les efforts en cybersécurité se poursuivront avec des tests d'intrusion, des campagnes de sensibilisation et le renforcement continu de la sécurité face aux menaces évolutives.
- L'Agglo consacrera 2026 à la mise en place d'une charte de l'IA pour encadrer son usage responsable et proposera un accompagnement des agents pour favoriser l'appropriation de ces outils.
- Un nouvel outil de téléphonie unifiée sera déployé pour faciliter les échanges internes et intégrer visioconférence et messagerie instantanée sur tous les dispositifs.
- Le service SIGD maintiendra un support de qualité pour accompagner les utilisateurs et garantir l'efficacité des outils numériques.

# Patrimoine

LE SERVICE PATRIMOINE INTERVIENT EN SUPPORT À L'ENSEMBLE DES SERVICES DE L'AGGLOMERATION DANS TROIS DOMAINES EN PARTICULIER, À SAVOIR, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS, LA CONDUITE D'OPÉRATIONS DE CONSTRUCTIONS OU DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS, ET LA GESTION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES LÉGERS. AINSI, IL TRAVAILLE ÉTROITEMENT AVEC LES PARTENAIRES ET INTERVENANTS TECHNIQUES POUR VEILLER À LA SÉCURITÉ, LA DURABILITÉ ET LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DES AGENTS ET DES USAGERS.

## LES RÉALISATIONS 2025

### Soyons branchés

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 impose aux détenteurs de flottes automobiles, le verdissement de leurs parcs. Dans ce contexte, et depuis 2024, 40 % des véhicules renouvelés au sein du parc de l'Agglo sont à faible émission de CO2 et donc principalement à motorisation électrique.

Pour accompagner cette transformation, il est nécessaire d'équiper les sites de systèmes de recharge. C'est pourquoi, durant cette année 2025, quatre bornes de recharges (IRVE) ont été installées au siège et à Emergence. Ces dispositifs vont permettre dans un premier temps de recharger les véhicules de l'Agglo avec une puissance permettant de recharger 120 km en une heure. Elles pourront être par la suite ouvertes au grand public.

En parallèle, pour apporter une solution immédiate au plus grand nombre, des prises spécifiques sont déployées sur les sites fermés. Ces systèmes permettent de recharger 10 km d'autonomie par heure.



## LES CHIFFRES-CLÉS

Parc constitué de  
**102**  
véhicules légers :



**83 %**  
en motorisation thermique.



**17 %**  
en motorisation électrique.



Âge moyen des véhicules :

**8,62 ans**

Kilométrage moyen :  
**85 440 km**

## Focus sur

### La salle de conférence « De l'Armor à l'Argoat » récompensée

La chapelle des Ursulines a reçu le Prix National de la Construction Bois 2025 pour son aménagement intérieur. Une belle récompense pour Guingamp-Paimpol Agglo et surtout pour les agents du service patrimoine, véritables chefs d'orchestre de ce projet ambitieux !

Depuis 2022, les agents travaillent main dans la main avec la DRAC Bretagne, l'Architecte des Bâtiments de France et les équipes de maîtrise d'œuvre : le cabinet Dominique BONNOT Architecte, le cabinet SABA, les Ateliers DLB, le bureau d'études KOAD Structures... Un véritable travail collectif pour préserver le patrimoine tout en l'adaptant aux usages contemporains.

Aujourd'hui, la chapelle accueille les Conseils d'agglo, les cours de l'INSEAC et de nombreux événements culturels et institutionnels...

## LES PERSPECTIVES 2026

Pour les six années à venir, il est prévu d'installer sur chaque site de l'Agglo équipés de parkings dédiés, de 1 à 4 bornes IRVE. Pour 2026, les sites de Callac et de Pontrieux ont été retenus.

Toujours  
en contact



Tél. 02 96 13 59 59